

**JURIDIQUE**  
DES AGIR AUPRÈS  
DES MIGRANT·ES ==  
DELIT DE SOLIDARITÉ ?

la revue  
du sport populaire  
et de la fsgt

# SPORT ET PLEIN AIR

Récit d'une maraude en aide aux exilé·es  
**QUAND LA FRONTIÈRE TUE,  
LA MONTAGNE  
SOLIDAIRE**



## DÉBAT OPINION

Projets sportifs fédéraux  
Le «projet»,  
une arme anti-sport populaire ?

## SANTÉ FORME

Végétarisme, végétalisme,  
sans-gluten... Régimes  
alimentaires & activités sportives

**3 QUESTIONS À**  
Migrant·es : que les associations  
sportives se mobilisent aussi

## numéro 629 SOMMAIRE

Photo de une © Valentina Camu, extraite du reportage  
«Les cols de la solidarité» paru dans *États d'urgence*  
n° 2 (lire p.22).

### VUE D'ACTU p.3

#### VIE ASSOCIATIVE

p.4 ■ En bref

p.6 ■ Récit d'une maraude en aide  
aux exilé·es : Quand la frontière tue,  
la montagne solidaire

p.9 ■ Portrait : Sporting Club Nord  
Toulousain, du foot à 7 autoarbitré...  
à l'omnisport solidaire !

#### VIE FÉDÉRALE

p.10 ■ L'expérience de la FSGT 93  
Les compétitions FSGT  
au cœur du développement  
p.12 ■ En bref

#### SANTÉ, FORME

p.14 ■ Végétarisme, végétalisme,  
sans-gluten... Régimes alimentaires  
& activités sportives

#### JURIDIQUE

p.16 ■ Délit de solidarité  
Agir auprès des migrant·es  
"sans papiers" est-ce légal ?

#### 3 QUESTIONS À

p.17 ■ Marine De Haas, la Cimade  
Migrant·es : que les associations  
sportives se mobilisent aussi

#### DÉBAT, OPINION

p.18 ■ Projets sportifs fédéraux  
Le «projet», une arme anti-sport  
populaire ?

#### HISTOIRE

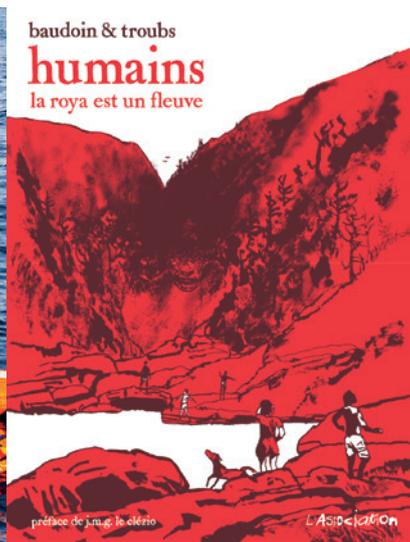
p.20 ■ Arts et Sports de Drancy  
100 ans de sport populaire  
en banlieue nord

LIRE, VOIR p.22 ■ Spécial Exils

AGENDA FSGT p.23

## S'impliquer

La FSGT défend depuis toujours l'idée que le sport ne peut être déconnecté de ce qui se passe dans la société. Elle l'a largement démontré au cours de sa riche histoire : le Front populaire en 1936, la Résistance, le soutien aux sportifs et sportives non-raciaux d'Afrique-du-Sud du temps de l'Apartheid, etc. Mais l'histoire, justement, n'est pas finie. Aujourd'hui, d'autres réalités viennent frapper à la porte de nos clubs, en particulier celle des personnes en situation d'exil. Si le sport populaire a une raison d'être, comment pourrait-il ne pas s'impliquer sur cette question ? Comment continuer à skier, randonner dans les Alpes tout en sachant que, sur les mêmes terrains de jeu, des hommes, femmes et enfants y risquent leur vie ? Comment parler vie associative et ne pas leur accorder la possibilité de s'émanciper avec nous par le sport ? Ce qui est rassurant, c'est qu'hier comme aujourd'hui, nos clubs, du tout jeune et dynamique Sporting Club Toulousain au vénérable Arts et Sports de Drancy, sont toujours aussi imprégnés de ces valeurs qui fondent notre existence singulière au sein du mouvement sportif français. Des préoccupations que pourra défendre dans la nouvelle Agence du sport notre co-présidente, Emmanuelle Bonnet Oulaldj, élue au conseil d'administration au nom des fédérations affinitaires, scolaires et universitaires [lire p.12].



## LIRE p.22 Spécial Exils

LA REVUE DU SPORT POPULAIRE ET DE LA Fédération Sportive et Gymnique du Travail. ÉDITÉE PAR LA FSGT • DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Emmanuelle Bonnet Oulaldj • RÉDACTEUR EN CHEF/RÉDACTEUR GRAPHISTE/SR : Hervé Brezot • CORRECTRICE : Claire Gil • CHEF DE RUBRIQUE/RÉDACTEUR : Nicolas Ksis • RÉDACTEUR : Antoine Aubry • COMITÉ DE RÉDACTION : Un réseau de militant·es béné-

voles et professionnel·les • Ont contribué à ce numéro : Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Marion Chaizemartin, Anouk Chutet, Gilbert Elles, Chloé Gonthier, Pierre Laurent, John Nawrocik, Antoine Petitot, Jean-Marie Piwon, Clément Rémond, Adeline Rigot, Thomas Valle • Photos Dessins : Droits réservés • PUBLICITÉ : Au journal • IMPRESSION : Imprimerie RAS 94500 Villiers-le-Bel • N° DE COM-

MISSION PARITAIRE : 0323 G 87812 • FSGT 14 rue Scandicci 93508 Pantin cedex • Tél. 01.49.42.23.59 - Fax : 01.49.42.23.60 - Courriel : spa@fsgt.org • 1 an - 10 numéros : 25 euros • 2 ans - 20 numéros : 44 euros • Prix au numéro : 3 euros • CB : 41020013360 Paris • Dépôt légal à parution • La rédaction s'efforce d'utiliser la nouvelle orthographe reconnue par l'Académie française.

## ABONNEMENT à Sport et plein air

FSGT-Sport et plein air - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

NOM, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je m'abonne à *Sport et plein air* :

25 euros (1 an/10 n°)  44 euros (2 ans)  41 euros (étranger 1 an)

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ euros (ordre : FSGT - Sport et plein air)



# l'édito # Par la Direction fédérale collégiale

## Tou·te·s migrant·es, tous et toutes solidaires

Ce 15 mars 2019, des clubs d'escalade de la FSGT participaient à une maraude dans les Alpes dans le cadre du collectif «Tous migrants», en soutien avec ces hommes et femmes exilé·es et les personnes solidaires [cf. p.8]. Dans un courrier adressé à la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, ex championne de natation dont la famille d'origine roumaine a demandé l'asile à la France en 1984, Jean-Claude Poirier, co-président du comité FSGT des Alpes-Maritimes écrit : *«Cela devrait faire réfléchir ceux qui trainent devant les tribunaux les militants associatifs qui viennent en aide à des réfugiés qui fuient la guerre, la misère ou la dictature (...) certains militants portent secours en montagne à des personnes qui risquent leur vie pour passer nos frontières. La solidarité, la fraternité, l'entraide, l'humanisme ont encore du sens pour la FSGT.»* À quelques semaines des élections européennes, n'oublions pas que le projet de la FSGT se fonde sur la solidarité. Ce sont ses gènes, son ADN. Au fil des générations, l'immigration a nourri le sport et les associations, à l'image des nombreux ouvriers et ouvrières venu·es de Pologne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, d'Algérie... ou aujourd'hui ces réfugié·es d'Afghanistan, de Syrie, du Soudan accueilli·es par des bénévoles dans nos associations et même nos championnats alors qu'ils ou elles sont «sans papiers» et en situation d'extrême précarité. Et quand un président de fédération olympique nous dit, l'air de rien, au cours d'un échange informel, que nous n'en avons pas le droit, que nous ne respectons pas le Code du sport... peu nous importe, nous restons fidèles à nos valeurs, à celles et ceux qui font et qui ont fait la FSGT, les droits humains avant tout.

## Rien de mieux qu'une bonne dictature pour les JO D'HIVER

**Parfois** la vérité sort de la bouche des anciens. Gian Franco Kasper, 75 ans, président de la Fédération internationale de ski (FIS), s'est en effet lâché dans le quotidien suisse *Tages Anzeiger*. Alors qu'il devient de plus en plus compliqué de trouver des pays hôtes pour les JO d'hiver, il s'est emporté contre tous ces écolos qui gâchent la fête et les profits, au nom de «ce soi-disant changement climatique». Et de s'affranchir de toute langue de bois : *«Les dictateurs peuvent organiser de telles manifestations sans demander la permission au peuple. C'est plus facile pour nous (...) En ce qui concerne les affaires, je veux aller dans des dictatures, je ne veux pas me disputer avec les environnementalistes.»* La bêtise a parfois le mérite de réveiller les consciences. Candidat au poste de représentant des athlètes à la FIS, Daniel Yule, champion olympique suisse, a ainsi annoncé sur Twitter *«j'ai décidé de donner la moitié de mes bourses gagnées à deux étapes de Coupe du Monde de Kransjka Gora et d'Andorre à l'organisation @protectourwinterswitzerland»*, avant surtout de prolonger sa réflexion : *«Dans la communauté du ski, nous sommes conscients du problème, mais nous n'en faisons malheureusement pas assez. Personnellement, je sais que je fais également partie du problème car quand on est sur la Coupe du monde, on voyage aux quatre coins de la planète et ainsi j'ai aussi envie de faire partie de la solution.»* # NK

## LE BREAK-DANCE hésite devant l'appel des anneaux

**Alors** que de nombreux sports comme le karaté ou encore la pétanque se damneraient pour rejoindre la grande famille olympique, d'autres doutent alors que les anneaux leur tendent les bras. Le breakdance, style de danse acrobatique du mouvement hip-hop, a été proposé par le comité d'organisation de Paris 2024 pour rejoindre le programme des JO. Or, si certain·es acteurs ou actrices de cette branche très dynamique des cultures urbaines s'en réjouissent, d'autres, défenseur·es de ses valeurs et de son esprit originel - liberté, indépendance (surtout pas de fédération), innovations créativité - sont plus réticent·es à franchir le rubicond. Bien qu'il existe déjà des championnats du monde, beaucoup craignent d'être «normalisés» par cette grosse machine. *«Ce qu'ils vont proposer aux JO, est-ce que ça va nous représenter ?»*, demande Youval Ifergane, speaker de la plupart des événements de breakdance (*Le Monde du 22 février*). *«La force du hip-hop, c'est la nouveauté, une culture en perpétuelle mutation. La danse évolue constamment»*, redoutant, par exemple, les figures imposées, grand point de rupture également pour les partisan·es du skate, autre invité potentiel sous la flamme. # NK

## NOUVELLE AGENCE DU SPORT et encore ?

La mise en place de la nouvelle Agence du sport français, annoncée pour le 15 mars puis le 2 avril, est à nouveau reportée et devrait être effective mi-avril (?). Il faut dire qu'elle accumule encore nombre d'incertitudes auxquelles il s'est agi de répondre. Concernant la place du «développement des pratiques sportives» (ex-«sport pour tous») qui semblait bien secondaire face à la «haute performance» (dont l'État garde la main avec un droit de vote renforcé à 60%), celle-ci dispose d'une branche propre (intégrant la question des équipements sportifs) et d'un manager de même niveau. Le siège supplémentaire accordé aux fédérations affinitaires multisports au Conseil d'administration (pour lequel la coprésidente de la FSGT a été élue, lire p.12) irait dans ce sens. Concernant sa déclinaison territoriale et le risque d'un niveau régional trop déconnecté du terrain, deux strates vont coexister : les parlements du sport régionaux qui fixeront les politiques sportives prioritaires par territoire et les conférences départementales des financeurs qui identifieront, notamment, les projets à financer (source : [maire.info.com](http://maire.info.com)). Enfin, face à la crainte largement partagée d'un désengagement de l'État, tout d'abord politique, *«il sera nécessaire que les propositions recueillent un avis conforme du collège de l'État»*, s'est félicité la députée Perrine Goulet, *«ceci garantit que les politiques publiques en faveur de la féminisation, du hancipap... soient bien prises en compte dans la durée»*. Mais avec quels moyens ? *«Est-ce que tout le monde est d'accord pour que l'État se désengage du sport ?»* alerte l'Association professionnelle de l'inspection générale de la Jeunesse et des Sports (Apigjs via *L'Équipe, 15 mars*) dont les échelons régionaux seraient appelés à disparaître, se privant ainsi d'un service public de contrôle et d'évaluation (pour mieux le céder à des agences privées ?). Quant aux financements, *«on aimerait savoir avec quelles contributions va se construire ce nouveau modèle»*, s'est enquis l'Association nationale des élus en charge du sport (via [banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)). Ils et elles ne sont pas les seul·es. # HB

**No comment** *«On ne dispute pas une compétition contre les autres, mais avec les autres. Lorsque vous gagnez, vous n'avez pas tué quelqu'un, mais vous l'avez fait vivre : d'une certaine façon, vous lui avez donné l'opportunité de rebondir pour s'améliorer et devenir plus fort.»* Claude Onesta, responsable de la performance sportive pour Paris 2024 *LePoint.fr, 26/01/18*



photo : Sébastien Poupin

## TENNIS DE TABLE Plus de 200 pongistes aux Championnats de France FSGT toutes séries

Deux cent vingt-deux pongistes - dont 44 féminines - ont participé aux Championnats de France FSGT des toutes séries les 23 et 24 février, à Parthenay, dans les Deux-Sèvres. Sur les quarante tables mises à disposition du club hôte, le Ping-pong club de Parthenay, tous les niveaux étaient représentés, le nombre de féminines est en forte augmentation et la moyenne d'âge des participants et participantes reste sous les quarante ans. Venu-es de la Sarthe, de l'Orne, de Paris, du Val-de-Marne/Essonnes, des Bouches-du-Rhône, des Deux-Sèvres, du Bas-Rhin, des Yvelines, de la Meurthe-et-Moselle, du Finis-

tère, de la Gironde et des Hautes-Pyrénées, ils et elles se sont affronté-es en individuel et en double (dont mixte).

L'occasion pour certain-es d'avoir l'honneur de leur presse locale, même sans médaille, ainsi «*les joueurs de la section du Patronage laïque Jean-Le Guill - Stade Quilbignonnais [29] ne sont pas parvenus à monter sur le podium, mais le plaisir d'y participer était bien présent*» ([Le Télégramme](#), 26/02/2019). Un excellent niveau de jeu, une très belle ambiance et une organisation - pour la 2<sup>e</sup> année consécutive - sans faille du PPCP et de la FSGT 79 ont permis à chacun-e de vivre cette épreuve dans les meilleures conditions. # Gilbert Elles

## Les 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe Auguste Delaune -

Coupe de France FSGT de football à 11, édition 2019, se disputeront entre le 5 et le 8 avril... Sur les 16 équipes qualifiées, seules trois ne se sont pas franciliennes : deux du Finistère, l'AS Louzaouen et Bogelec, qui ont respectivement disposé des clubs de Scudetto (29) et de l'AS Estoril (94) sur leurs terres, et, au sud, le SC Beaudinard (13) qualifié, à domicile, au dépend de l'USMT Ivry (94). Pas loin de faire remonter la participation du foot hors Ile-de-France, les dernières équipes du comité de Haute-Garonne, encore en lice, le Tolosa Foot System et l'AS Saint-Loup Cammas, se sont au final inclinées face au CFC/BNF (93) pour les premiers et Viry Eventis (91) pour les seconds.



photo : Yan Bonenfant / FSGT 93

## SEINE-SAINT-DENIS En Palestine pour des pratiques sportives émancipatrices

Le président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, son vice-président à la coopération décentralisée, de jeunes professeur-es d'EPS du 93, des enseignants-formateurs, une maître de conférence de l'université Paris 13-Bobigny, un chargé de développement et le coprésident du comité FSGT 93... ils et elles étaient tous et toutes en Palestine à l'initiative de ce dernier, du 23 février au 2 mars. Et spécifiquement à Jénine, Tulkarem et Qalqilya, trois villes du nord de la Cisjordanie, où la [FSGT 93](#), en coopération avec le Snep 93 (Syndicat national de l'éducation physique) et le soutien du Département, mène depuis quinze ans des actions de coopération pour le développement du sport pour toutes et tous sur deux dimensions : le développement d'une EPS de qualité et des pratiques sportives partagées entre personnes valides et en situation de handicap.

Côté EPS, un stage de formation volley a ainsi été proposé avec, en perspective, l'organisation de challenges scolaires dans et entre les trois villes ; un séminaire sur la mise en place de stages de formation par spécialité a été l'occasion pour l'Éducation nationale palestinienne d'annoncer la pérennisation de cursus en handball, suite effective des formations portées par le projet Palestine au niveau fédéral. Le projet «pratiques partagées», aboutissement de deux années de formation d'une quinzaine de stagiaires d'associations spécialisées, s'est lui conclu par la concrétisation de projets d'animations sportives pour chacune d'entre-elles. Enfin, le comité s'est saisi de ce séjour pour inviter l'exécutif du CD93 à rencontrer ses différents partenaires et apprécier les effets tangibles de cette coopération essentielle pour les droits humains et l'émancipation. # Clément Rémond

## ATHLÉTISME 300 athlètes aux championnats de France FSGT en salle

Près de 300 athlètes se sont donné-es rendez-vous aux championnats de France FSGT d'athlétisme en salle ce dimanche 10 mars, stade couvert d'athlétisme Jesse Owens de Val-de-Reuil (Eure). Venu-es de Normandie, d'Ile-de-France, du Nord, de la Nièvre et de l'Yonne, toutes les participant-es, de minimes à vétérans, ont tenté de réaliser leurs meilleures performances lors d'épreuves de courses (sprint et demi-fond), de sauts ou de lancers. On soulignera ainsi les très belles performances de la sprinteuse Meïté Massem du Saint-Denis Union Sport (avec un beau 7''70 au 60 m), de Symon Basot-Bortot du club nordiste de Raismes (12''28" en 3 kilomètres marche athlétique) et

des clubs de Tremblay et du Blanc-Mesnil (93) médaillés d'or en relais mixtes [tous les résultats sur le site [cf2a.wordpress.com](http://cf2a.wordpress.com)].

Le travail réalisé en amont par les membres de la Commission fédérale des activités athlétiques et sur place par la quarantaine d'officiel·les fourni-es par les clubs - tous ces bénévoles incontournables - a permis que ces championnats soient une véritable réussite. D'autant qu'il n'était pas évident d'organiser des fédéraux dans un lieu où il n'y a pas de club FSGT d'athlé pour les accueillir... c'était sans compter sur les bonnes relations avec le club local de la Fédération française délégataire et son comité de l'Eure. # Jean-Marie Piwon



## ATHLÉTISME 600 coureurs et coureuses au championnat de France FSGT de cross-country

Le championnat de France FSGT de cross-country a réuni près de 600 participant·es - 117 femmes et 101 jeunes - dans le parc de Chaoué-Port Belle Eau, à Allonnes (Sarthe), ce dimanche 3 mars. «Les nombreux coureurs et coureuses présents, issus de 52 clubs et d'une trentaine de comités différents, ont évolué sous un temps plutôt clément sur des distances de 2 à 9 kilomètres selon leurs catégories (de minimales à vétérans 5)», rapportera Hervé Caderon, membre de la Commission fédérale des activités athlétiques. «Les parcours mis en place à côté de la rivière Sarthe proposaient à la fois une longue montée dans la forêt et une partie plate un peu sinueuse.»

Marie-Ange Gillet, présidente du club organisateur «FSGT ville d'Allonnes» et coordonnatrice de cette manifestation aux côtés d'une soixantaine d'autres bénévoles venu·es de toute la région, a réussi à glaner le titre de championne de France FSGT en vétérane 2, malgré un week-end évidemment très chargé... [tous [les résultats](#) sur cf2a.wordpress.com]. L'Auby AC (Nord) a, lui, remporté le challenge «Jean-Pierre Fillette», récompensant le club ayant compté le plus d'arrivant·es dans les catégories jeunes (-18 ans). À noter également que les participant·es ont pu assister à une démonstration de marche nordique proposée par une vingtaine d'amateurs et amatrices de la pratique. # Chloé Gonthier et John Nawrocik



## SPORTS DE COMBAT Projections et soumissions aux championnats de France FSGT de grappling et jiu-jitsu brésilien

L'athlétisme FSGT était représenté en Irlande pour la course sur route internationale d'Armagh. Organisée le jeudi 14 février, la 29<sup>e</sup> édition de cette célèbre épreuve (sur 3 ou 5 km) a vu 18 licencié·es de la Fédération, membres de la délégation fédérale (3 hommes et 4 femmes issu·es de six comités) ou du comité de Seine-Saint-Denis (6 femmes et 5 hommes de quatre clubs), y prendre part une nouvelle fois. Un «voyage inoubliable», rythmé par un «accueil formidable», de «belles rencontres humaines», des «visites riches en histoire» et, évidemment, des «courses de haut niveau (...) où chacun a fait de son mieux», rapportera la responsable adjointe de la délégation fédérale.

Les championnats de France FSGT de grappling et de jiu-jitsu brésilien se sont tenus à Guebwiller, en Alsace, les 2 et 3 mars et ont réuni 70 combattants (et quelques combattantes !). Dans ces pratiques proches de la lutte mêlant techniques de contrôle, de projection, d'immobilisation ou d'étranglement, «chaque combat se termine lorsque l'un des deux protagonistes abandonne sur une soumission», explique Yoann Coulon, de la Commission fédérale d'activité sports de combat et arts martiaux FSGT. «En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, ce sont les nombres de points attribués grâce aux projections, renversements et contrôles réalisés lors de l'affrontement qui départagent les combattants.»

Et si parmi les participants et participantes venu·es d'Alsace, mais aussi de l'Île-de-France, de la région lyonnaise ou de Charente qui se sont affronté·es par niveaux de pratiques (de débutant à confirmé) et de catégories (des pré-poussins aux vétérans), certain·es se sont malheureusement retrouvé·es seul·es dans leur catégorie de poids, les organisateurs ont permis à chacun·e de réaliser au moins un combat, quelle que soit la discipline. Et le tout, sous les auspices du club local Dojo Form, «dans un très bon esprit !» # AA

## SEINE-SAINT-DENIS Le foot autoarbitré à 7 prend un accent féminin !

Terre historique du football autoarbitré à 7 (FA7), la Seine-Saint-Denis est une des places fortes de cette discipline FSGT avec 900 pratiquants répartis dans une cinquantaine de clubs. Un chiffre en hausse et qui s'explique aussi par le fait que, depuis le mois de janvier, la FSGT 93 propose un championnat de FA7 100% féminin ! «Le développement du foot féminin, c'est une idée qu'on avait dans les cartons depuis plusieurs années», explique Clément Rémond, coprésident de la FSGT 93. «On voulait proposer quelque chose de complémentaire à ce que propose la FFF sur le département et on savait que cette pratique pourrait aussi convenir aux filles.» Mais tout n'a pas été facile. «Les premiers échanges dans le comité n'ont pas révélé un enthousiasme incroyable, malgré l'engouement dont fait actuellement preuve le foot féminin et l'importance de cette modernisation sociétale. Nous avons vraiment dû prendre ce projet à bras-le-corps. On a fait marcher nos réseaux et ceux de nos clubs,

organisé, la saison passée, des matchs en lever de rideau de nos finales masculines... Puis en s'appuyant sur quelques personnes, on a enfin pu réaliser un premier tournoi en décembre et officiellement lancer l'activité en janvier !»

Si le championnat ne compte «que» six équipes pour sa première édition (cinq d'ados de clubs du 93 et une de jeunes adultes venue de Paris), plusieurs associations se renseignent déjà pour s'inscrire la saison prochaine. L'organisation concrète de la pratique du foot au féminin fait aussi réfléchir et évoluer les regards aux seins des commissions départementales foot à 7 et à 11. Enfin, deux tournois sont en vue : fin avril à Paris, dans le cadre d'un partenariat entre la FSGT 93 et l'Institut du monde arabe autour de l'exposition «Football et monde arabe», sur l'esplanade de l'Ima, et l'autre, le 15 juin, en Seine-Saint-Denis, en marge du Mondial féminin 2019 organisé en France. Plus d'informations : [accueil@fsgt93.fr](mailto:accueil@fsgt93.fr) # AA

# QUAND LA FRONTIÈRE TUE, LA MONTAGNE SOLIDAIRE

Pour les pratiquant·es de sports de pleine nature et notamment d'escalade, la montagne reste le plus beau des terrains de jeu. Pourtant, depuis quelques années, des hommes et des femmes y risquent leur peau dans l'espoir d'un avenir meilleur : en hiver, chaque nuit, des exilé·es passent par le col de Montgenèvre (1860 m) pour passer en France. Ainsi, cette année, le rassemblement hivernal interassociatif des clubs d'escalade d'Île-de-France a posé ses skis et raquettes à Briançon, du 2 au 9 février, afin d'aller aider les locaux qui tentent de secourir ces «migrant·es» qui, telle cette nuit-là, en perdent la vie. # Récit d'un maraudeur FSGT

*«Des adhérent·es de la montagne-escalade FSGT se déclarent solidaires des personnes en situation de migration et des militant·es qui, localement, leur portent assistance. (...) C'est ici une réponse citoyenne qui exprime tout son soutien face à l'urgence humaine, mais qui souhaite aussi sensibiliser, alerter sur la situation et affirmer la nécessité de s'entraider. (...) elle incarne et porte les valeurs de solidarité dans le sport associatif, défendues depuis sa création.»*

Communiqué de la FSGT (extraits)  
27/02/2019.

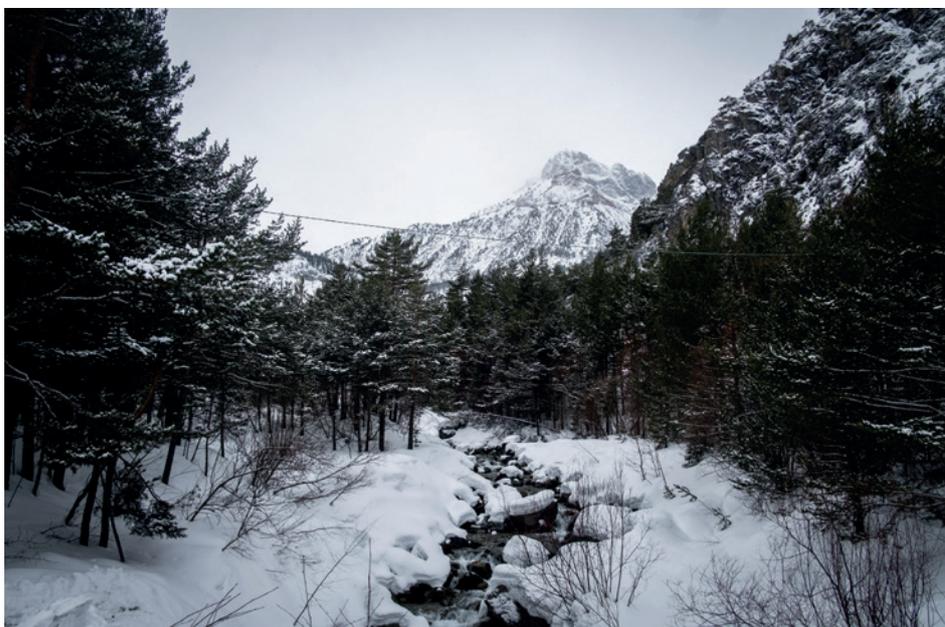
**Dès que les pistes de ski de la station de Montgenèvre ferment, que le soleil se couche et que les vacanciers se reposent, un obscur jeu du chat et de la souris se**

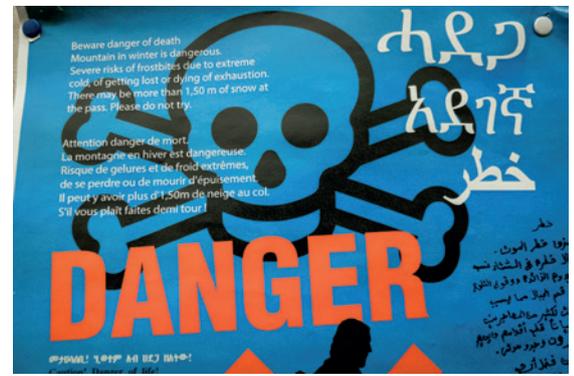
**noue** sous les fenêtres des résidences. Une véritable chasse à l'homme. Tous les soirs ou presque, des hommes et des femmes tentent de gagner notre pays depuis le village italien de Clavière, situé à 500 mètres de la frontière et de cette station des Hautes-Alpes.

Depuis que la nasse policière s'est refermée sur la principale porte d'entrée des migrant·es d'Italie vers la France, tout au sud, dans la vallée de la Roya, à proximité de Nice, «c'est au nord que s'est désormais reporté le flux des réfugiés : plus de 1500 personnes, principalement venues du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire, ont traversé par la montagne depuis le début de l'année, jusqu'à Briançon ; un flot exceptionnel et inédit ici», révélait ainsi [un article de La Provence](#) de décembre 2017. Les traversées se font au col de l'Échelle, à 1762 m d'altitude, ou bien, en hiver, ce dernier devenu impraticable, enseveli par les neiges, par celui de Montgenèvre à 1860 m. Trois heures : c'est le temps moyen qu'ils mettent pour parcourir ces centaines de mètres. Parce qu'ils passent par la forêt, traversent des torrents glacés, parce qu'ils marchent dans le froid et la neige. Arrivé·es à Montgenèvre, leur calvaire n'est pas terminé : 10 kilomètres de chemins enneigés les séparent de Briançon.

Côté français, policiers et gendarmes les guettent pour les arrêter, les reconduire, quitte à les pourchasser : des témoignages parlent de poursuites en motoneige, en pleine nuit ; de chiens lâchés, de violences verbales et physiques... Les droits élémentaires de la demande d'asile sont bafoués. Certains se seraient vus déchirer leurs papiers d'identité attestant leur minorité, et donc se voir déchirer le devoir qu'a la France de les protéger <sup>(1)</sup>. «Les témoignages de personnes blessées au cours de leurs tentatives de passage ne cessent de s'accroître, conséquences de la prise de risque et de tentatives d'échapper à des contrôles», alarmait un rapport d'observation publié par l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers <sup>(2)</sup>, en début d'année : «Emprunter un sentier de randonnée, sans connaître le terrain et sans équipement, peut se révéler particulièrement risqué. En hiver, le manque d'équipement contre le froid a des conséquences très graves.»

Tous les soirs ou presque, des habitant·es de la région de Briançon sont là pour essayer de secourir ces personnes qui tentent de passer la frontière, même quand il fait -20°C, même quand il neige, même quand la police est en ébullition, partout dans la ville. «Face au drame qui





Photos extraites du reportage «Les cols de la solidarité» paru dans *États d'urgence#2* (lire p.22). Projet à la frontière franco-italienne (hiver 2017). Col de l'échelle (page précédente). Ci-dessus : affiche dans la gare de Bardonnèche, en Italie, qui met en garde contre les dangers de la traversée. Ci-contre : des exilés en train de prier avant de la tenter.

se joue près de chez eux, un extraordinaire réseau de solidarité, "d'humanité", vous corrige-t-on partout, s'est tissé depuis six mois dans le Briançonnais», témoignait *La Provence*, «il compte aujourd'hui plus de 400 personnes, plus ou moins actives. À l'échelle de ce territoire isolé, c'est énorme.» Animé depuis plus de deux ans par l'association «Tous migrants» [[tousmigrants.weebly.com](http://tousmigrants.weebly.com)], «ce réseau bénévole est devenu un des enjeux cruciaux de l'assistance frontalière aux personnes exilées sur ce territoire», souligne l'Anafé. Sans que, toutefois, le pire ne puisse être évité <sup>(3)</sup>.

### La solidarité des gens de montagne

Tamimou Derman, un jeune togolais d'une vingtaine d'années, a ainsi été retrouvé sans vie au bord de la route reliant la frontière à Briançon, la nuit du 6 février dernier - un drame auquel nous, adhérent-es de la FSGT, avons été confronté-es. Du 2 au 9 février dernier, nous étions effectivement une vingtaine, issu-es d'une dizaine de clubs franciliens de montagne-escalade, à nous retrouver pour l'édition 2019 du séjour hivernal interassociatif, à quelques kilomètres de Briançon. L'objectif était double : s'initier et pratiquer des activités hivernales (ski de piste, de fond ou de randonnée, skating, raquettes...), mais aussi et surtout donner un coup de main et montrer la solidarité de la FSGT envers ces locaux qui maraudent chaque nuit malgré le harcèlement policier. «Un pêcheur tend la main à celui qui se noie : chez nous, tu sauves celui qui est tombé dans la neige. C'est ça, la solidarité des gens de montagne», les propos rapportés par *La Provence* résument ce qui nous guide. Chaque soir, quelques-uns et quelques-unes du groupe partaient en maraude à la frontière pour accompagner les gens de la vallée. Le principe est assez simple : apporter à celles et ceux qui viennent de traverser la frontière des boissons chaudes, des vêtements d'hiver et de la nourriture. Et parfois, les emmener jusqu'à Briançon si leur état de santé le demande. La loi ne peut pas nous considérer comme des passeurs, passibles de prison et de fortes amendes puisque nous ne faisons passer la frontière à personne [lire notre page Juridique]. Au même titre que les locaux, nous étions uniquement là pour porter assistance aux personnes en danger de mort sur le territoire français. Mais bien que légales, ces maraudes semblent être considérées de facto comme illégales par les forces de l'ordre : elles tentent de les entraver par tous les moyens, surtout par l'intimidation.

### Un sentiment d'horreur

Dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 février, il faisait environ -10°C à Montgenèvre. Plus d'un mètre de neige fraîche recouvrait la forêt. Une vingtaine de personnes étaient a priori descendues d'un bus, côté italien de la frontière. Vraisemblablement pour tenter la traversée. Maraudeurs le temps d'une nuit, nous attendions dans Montgenèvre pour essayer d'aller à la rencontre d'un maximum d'entre eux.

À l'aide de jumelles, certains ont alors vu une quinzaine d'ombres se faufiler entre les arbres qui bordent les pistes de ski. Quatre d'entre eux ont été accueillis de justesse par deux maraudeurs. Cela faisait vraisemblablement trois heures qu'ils marchaient dans la neige. Ils n'étaient clairement pas équipés pour ces conditions. L'un des quatre avait un centimètre de glace sur chaque main et les pieds congelés : il était tombé dans un

## CLUBS ET COMITÉS FSGT

### Solidaires toute l'année

Depuis ses origines, la FSGT et ses clubs ont été terre d'accueil des personnes en situation d'exil [lire notre reportage «Solidarité avec les réfugié-es, notre ADN», avril 2017]. Aujourd'hui encore, en Seine-Saint-Denis par exemple, le comité FSGT travaille avec deux structures d'hébergement d'urgence pour accueillir des réfugiés lors d'événements sportifs (notamment la prochaine *Vivicità* à Saint-Ouen) et dans une dizaine de ses clubs. À Paris, plusieurs clubs ou sections, qu'ils soient d'escalade, d'athlé, de volley ou de football... accueillent des exilé-es directement en leur sein ou via des partenariats avec des centres d'accueil, notamment pour mineurs isolés. Le comité 75 a également lancé le projet «Paris-Sport-Réfugiés» qui permet à ceux et celles-ci de pratiquer gratuitement chaque semaine. Un projet similaire devrait bientôt voir le jour à Toulouse [lire p.9] tandis que, dans le Puy-de-Dôme, l'association Ce-Cler poursuit son travail d'insertion par le sport et a délivré environ 30 licences à des réfugié-es cette saison. Encore plus à l'est, le comité de l'Isère a mis en place deux équipes de réfugiés en foot arbitré à 7 tandis que la ligue Paca accompagne des réfugiés mineurs via ses Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Dans le Morbihan, le Club omnisport Lorientais s'est, lui, investi dans le «Collectif d'accueil du pays de Lorient» et propose à une quinzaine de réfugiés de prendre part à une activité volley-ball aux côtés de ses licencié-es. Des actions solidaires sont également rapportées dans le Tarn ou dans les Pyrénées-Atlantiques... # AA

**Le Refuge solidaire situé à Briançon, dans une ancienne caserne CRS mise à disposition par la Communauté de communes du Briançonnais, recueille les migrant-es qui traversent nos cols. Ce refuge, géré par des collectifs bénévoles, leur permet de se reposer d'être soignés, nourris, orientés, avant de continuer leur parcours. Des sorties ski, des balades en montagne ou des parties de foot sont également organisées.**

torrent qui avait emporté le reste de ses affaires. Après les avoir mis à l'abri, les deux maraudeurs lui ont donné des chaussettes de rechange, des gants, du thé chaud et à manger.

De notre côté, nous avons vu quatre autres ombres se faufiler entre les hauts sapins et traverser les pistes de ski discrètement. Nous savions qu'ils craignaient de se faire attraper. La nuit, ici, n'importe quel groupe de personnes ressemble à une patrouille de policiers. Nous avons donc choisi de ne pas les aborder de trop loin, pour éviter qu'ils s'enfuient. Nous avons avancé assez proche pour leur crier - sans toutefois alerter tout le voisinage et surtout pas les forces de l'ordre - «no police», que nous étions là pour les aider, que nous avions du thé chaud et de quoi manger. Peine perdue, ils se sont à peine retournés, ont accéléré, de peur de se faire attraper ? Nous les laissons, impuissants, éccœurés, s'enfoncer dans la forêt en direction de Briançon, pris par un sentiment d'horreur, conscients de ce qu'ils risquaient.

## Les ombres avalées par la noirceur de la montagne blanche

L'urgence, à présent, était de descendre les quatre premiers, que les autres maraudeurs avaient commencé à reconforter, jusqu' à Briançon via la seule et unique route qui serpente entre les montagnes. Nous n'avons jamais autant souhaité ne pas croiser la police. Dans notre voiture, Bakari et Sékou (les prénoms ont été modifiés) n'ont pas beaucoup parlé, je ne leur ai pas non plus posé beaucoup de questions. Que dire, que demander ? D'où venaient-ils ? Pourquoi venir en France ? Dans cette situation, ces questions me semblaient qu'absurdes, voire obscènes. J'étais là pour éviter qu'ils crèvent de froid, je n'avais pas à leur demander quoi que ce soit, à part s'ils voulaient que je monte le chauffage et les rassurer en leur disant qu'on arrivait en lieu sûr d'ici peu. Nous les avons déposé tous les quatre au [Refuge Solidaire](#), dans Briançon. Un lieu géré par des locaux et des gens de passage qui permet aux personnes qui ont traversé de se reposer quelques jours avant de continuer leur route <sup>(4)</sup>.

À peine quelques minutes plus tard, nous sommes repartis vers Montgenèvre pour essayer de retrouver la dizaine d'autres ombres qui étaient encore dans la montagne et que nous n'avions pas vu passer. Une ou deux voitures de la police tournaient constamment dans la station. Vers minuit ou une heure du matin, nous nous sommes rendus à l'évidence : les ombres avaient toutes été avalées par la noirceur de la montagne blanche. Frustration indicible. Sentiment de ne pas avoir fait tout ce qu'on pouvait. Nous sommes repartis vers Briançon. Nous sommes passés juste à côté de l'endroit où Tamimou Derman était en train d'agoniser. À quelques minutes près, nous aurions peut-être pu le voir, l'amener aux urgences...

En partant de Montgenèvre, une voiture de police était arrêtée pleins phares allumés, en plein milieu de la petite route de montagne, à la recherche de «migrants» parmi les véhicules descendant sur Briançon. Les «migrants», ils étaient dans la montagne, de la neige jusqu'aux hanches et en chaussettes..

La nuit du mercredi 6 au jeudi 7 février 2019, une vingtaine de personnes auraient tenté de traverser la frontière franco-italienne. Nous en avons accompagné quatre à Briançon. Quatre autres ont eu peur de nous. Ils seraient a priori bel et bien arrivés au Refuge Solidaire, à pied. D'autres ont été interceptés et renvoyés en Italie, à l'exception de deux jeunes mineurs confiés aux services du Département. Tamimou, lui, a été retrouvé sur le bord de la route, mort d'hypothermie. #

(1) Les articles 223-3 et 227-1 du Code pénal encadrent les sanctions en cas de délaissement de mineurs et notamment pour des mineurs âgés de moins de quinze ans. L'État a pour obligation de les prendre en charge.

(2) «Persona non grata - Conséquences des politiques sécuritaires et migratoires à la frontière franco-italienne», rapport d'observation 2017-18, [Anafé](#), janvier 2019.

(3) «Dans les Alpes la fonte des neiges révèle les corps de migrants morts en tentant de passer en France», [Le Monde](#), 7/06/2018.

(4) «Depuis juillet 2017, le Refuge solidaire permet d'accueillir 15 personnes (...), un accès aux soins et surtout aux droits dont ils ont été privés en amont. Militants locaux et personnes exilées s'affairent à accueillir dans des conditions dignes et sécurisées les personnes ayant échappé aux traques et renvois illégaux, secourues par des maraudeurs.» *Source : Anafé, ibid.*



## GRANDE MARAUDE SOLIDAIRE



### Tous solidaires, tous maraudeurs !

«Nos montagnes ne sont pas des cimetières», «Solidarité = délit»... ils et elles étaient 400 ce vendredi 15 mars au soir à se rassembler, dans la station de Montgenèvre, pour une «Grande maraude solidaire» à l'initiative de l'association Tous Migrants et à l'appel de la Cimade [lire p.17], d'Amnesty International, de Médecins du Monde... et de la FSGT ! Adhérent-es de clubs d'escalade franciliens en majorité, mais aussi marseillais, grenoblois, briançonnais... ils et elles étaient une cinquantaine parmi les manifestant-es. Prises de paroles, descente aux flambeaux et maraude commune organisée jusqu'aux locaux de la Police aux frontières, pour dénoncer la gravité de la situation et les droits bafoués : des personnes en situation de migration, comme de celles et ceux qui leur viennent en aide. Dans ces cas, «vous avez le droit de désobéir», a ainsi conclu le porte-parole de la Ligue des Droits de l'Homme. «La cause du problème, c'est la répression qui pousse à se mettre en danger dans les montagnes, ici, hors des chemins sécurisés», alerteront des participants FSGT. Un événement suivi localement par *Le dauphiné* ou *Alp'alternatives*, mais aussi par la presse nationale via l'AFP [lire *Le Parisien*]. Le soir même, voire le lendemain, certain-es - notamment suivi-es par une équipe de *France3 Paca* ou de *FranceInfo* - sont parti-es marauder : «On est utile dans l'urgence, mais au final on ne fait pas grand chose face à ce qui les attend encore», confiera l'une des adhérentes FSGT, «malgré tout il faut poursuivre, soutenir et dénoncer, collectivement.» # **Adeline Rigot**

Créé par une bande d'amis souhaitant faire du football autoarbitré à 7, le Sporting Club Nord Toulousain est aujourd'hui une association omnisport proposant du tag-rugby, de la force athlétique, du volley-ball... Dans l'esprit «sport pour tous et pour toutes», il n'oublie pas non plus de participer ou de proposer des actions de solidarité en soutien aux personnes en situation de handicap ou aux réfugié·es. # Par Antoine Aubry

## Sporting Club Nord Toulousain DU FOOT À 7 AUTOARBITRÉ... À L'OMNISPORT SOLIDAIRE !

**Sur les stades, dans les gymnases et les piscines, ou en solidarité avec les réfugié·es, c'est bien simple : ils sont partout !** Ils (et elles...) sont les 40 adhérent·es du Sporting Club Nord Toulousain, une association omnisport de la FSGT née il y a maintenant trois ans à Toulouse en Haute-Garonne.

«À la base, notre club, c'est une dizaine de copains de longue date qui, pendant l'été 2016, a décidé de se bouger pour faire du football à 7 ensemble», explique Vincent Avellana (23 ans), co-fondateur et actuel président du Sporting. «Après quelques recherches sur Internet, je suis tombé sur le site de la FSGT. J'ai proposé aux autres de s'y affilier et, grâce à l'aide du comité départemental, on s'est lancé !»

Rejoint par des amis d'amis, le Sporting Club Nord Toulousain (SCNT) compte près d'une vingtaine de membres masculins (allant de l'ancien joueur de foot à 11 au néophyte) au commencement de sa première saison de football autoarbitré à 7 (FA7). «Une saison compliquée au niveau des résultats, mais il y avait toujours une bonne ambiance sur le terrain et en dehors», indique-t-on du côté du club. «Et puis nous nous sommes vraiment retrouvés dans les principes du foot à 7 FSGT : pas d'arbitre, pas de tacle, pas de hors jeu...»

Dès leur création, Nicolas Palau, chargé de développer le FA7 au sein du comité de Haute-Garonne, avait remarqué que tout ce beau monde s'était «tout de suite montré intéressé par l'aspect omnisport de la FSGT. Peut-être parce que la plupart d'entre eux étaient alors des étudiants et certains dans la filière Staps [Sciences et techniques des activités physiques et sportives] ? En tout cas, ce n'est jamais évident de se lancer rapidement dans la multiactivités.»

### Jeunes dynamiques dans l'esprit de la FSGT

Un défi que le SCNT ne va pourtant pas hésiter à relever... et à réussir ! En l'espace de deux ans, le club ouvre des sections FSGT de force athlétique, de course à pied, de tag-rugby autoarbitré à 6, de volley-ball et de natation, toutes essayant d'être accessibles au plus grand nombre et certaines (force athlétique, natation) ramenant les premières médailles de l'histoire du club. Jusqu'alors absentes, des femmes font leur apparition en rugby, en volley - toutes deux se pratiquent en mixte - et en course à pied. Elles sont actuellement 11 (un quart des effectifs) et des nouvelles adhérentes devraient très prochainement rejoindre d'autres disciplines dont le FA7.

Si l'asso est omnisport, plusieurs de ses membres sont mêmes «multi-casquettes» et participent à différentes activités tout au long de la semaine après avoir pu les tester gratuitement. D'autres sont allé·es encore plus

loin en s'inscrivant aux fédéraux d'athlétisme sur piste indoor, aux championnats régionaux de badminton et aux départementaux de pétanque ! «Bon, on avait clairement pas le niveau (même si on avait malgré tout réalisé les mini-mas qu'on nous avait demandé pour l'athlé !), mais ça a été de supers souvenirs», se remémore Vincent Avellana. «On a été très bien accueilli et récolté plein de conseils. Quelque chose qu'on aurait pas pu faire ailleurs qu'à la FSGT.»

Plutôt jeune (la moyenne d'âge des licencié·es tourne autour des 25 ans) et très remuant sur les réseaux sociaux - @scnt31 - le Sporting Club Nord Toulousain associe également ses pratiques à la solidarité. Ainsi, il a lancé le 6 mai 2018 sa première «Journée Sporting solidaire» en partenariat avec le comité de Haute-Garonne et Sport International Solidaire ([sport-is.org](http://sport-is.org)), association affiliée à la FSGT. Une journée d'activités

sportives et culturelles ouverte à tou·tes se déroulant à proximité de Toulouse et dont les fonds récoltés ont été reversés à un projet pour les réfugié·es au Liban.

Xavier Serry, le président de SportIS, n'hésite pas à «tirer son chapeau à ces jeunes dynamiques et dans l'esprit de la FSGT» tout en précisant qu'ils «s'impliquent actuellement dans le lancement de "Toulouse-Sport-Réfugiés", dont l'objectif est d'offrir aux demandeurs d'asile et réfugiés présents dans la ville rose la possibilité de pratiquer un sport et de s'intégrer».

**Ils «s'impliquent actuellement dans le lancement de "Toulouse-Sport-Réfugiés", dont l'objectif est d'offrir aux réfugiés la possibilité de pratiquer un sport et de s'intégrer».**

Pro de la diversification, le SCNT ne se limite évidemment pas à un seul type d'action solidaire. Il a participé au dernier Téléthon et s'investit aussi en soutien des personnes en situation de handicap. La prochaine «Journée Sporting solidaire» sera d'ailleurs réalisée en faveur de l'asso «Dans les pas de Nathan», un de ses membres en fauteuil roulant. En attendant les pratiques partagées ? «On aimerait beaucoup et on y pense», assure Vincent Avellana. Un nouveau challenge en perspective pour ces amoureux et amoureuses du sport, ou plutôt des sports, pour toutes et tous ! #



photos : SCNT

La section tag rugby autoarbitré à 6 et mixte du Sporting Club Nord Toulousain lors de son premier entraînement en octobre 2017 sur le terrain des Argoulets, à Toulouse.

# L'expérience de la FSGT 93 LES COMPÉTITIONS FSGT AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Depuis deux saisons, le domaine des activités a lancé une réflexion autour des épreuves fédérales - c'est-à-dire les manifestations d'envergure fédérale ayant une dimension compétitive - made in FSGT. Deux journées inter-CFA (Commissions fédérales d'activités) ont d'ores et déjà été organisées. L'occasion, lors de la dernière, en décembre, d'interroger le comité de Seine-Saint-Denis qui a mis cette question au cœur de sa politique de développement # *Propos recueillis par Thomas Valle*



## Pourquoi le comité 93 a-t-il fait le choix de placer la compétition au centre de son projet ?

**Clément Rémond [coprésident]** : Durant de nombreuses années, la compétition a été reléguée au second plan au sein de la FSGT car assimilée à l'élitisme ou aux dérives du sport de haut niveau. En 2008, le comité a fait le choix de réinvestir ce champ en y consacrant des moyens humains et financiers importants. Car, quand elle n'exclut personne et quand elle est organisée de manière à répondre à tous les niveaux de pratique et à tous les publics, en mettant au centre le plaisir de participer et de se rencontrer, la compétition est indissociable de la pratique sportive et plus largement du progrès humain. Pour progresser soi-même, il faut être en capacité de se mesurer aux autres.

## Quelles différences faites-vous entre le sport de compétition et le sport loisir ?

**Clément Rémond** : Si l'activité sportive se fait hors du temps dédié au travail, elle se fait par définition sur le temps de loisirs. Par conséquent, toute compétition pour un sportif amateur est un loisir. La compétition est donc partie intégrante du loisir et les opposer est un abus de langage.

## La compétition relève quand même de l'élitisme ?

**Yohan Massot [agent de développement]** : L'élitisme, c'est ne privilégier et ne valoriser que les meilleurs, en écartant les autres. Si on met en place une compétition pour tous qui n'exclut personne et valorise tout le monde, il n'y a pas d'élitisme. On peut toutefois distinguer différentes formes de compétitions, car chaque pratiquant a des attentes différentes selon son âge, ses motivations...

La compétition «but», où elle est l'objectif même de la pratique. Il s'agit pour l'athlète d'améliorer sans cesse ses performances, d'affronter des adversaires de plus en plus forts, de devenir meilleur qu'eux...

La compétition «ludique», celle où elle est la forme unique de pratique. Pas d'entraînement, que des matchs. Il n'y a pas d'indifférence vis-à-vis du résultats, mais l'essentiel reste de se dépenser et de se faire plaisir. Enfin, la compétition «moyen» comme outil pédagogique utilisé à différentes fins : mesurer où l'on en est, stimuler le dépassement de soi, varier la pratique, créer des liens. Le but n'est pas de devenir meilleur que les autres, mais de progresser soi-même.

## À qui s'adresse ces différents types de compétition ?

**Clément Rémond** : La compétition «but» s'adresse essentiellement aux ados et aux adultes, souvent jusqu'à 40 ans, visant un record ou une sélection. La compétition «ludique» s'adresse à tous, encore plus à la FSGT où nous pouvons jouer sur les règles pour les adapter à la pratique pour tous. C'est, par exemple, le cas en foot autoarbitré à 7, en volley équitmixte ou sur un tournoi de badminton pour les + de 50 ans. La compétition «moyen» s'adresse à également à tous. Elle peut être utilisée avec les enfants ou en pratique partagée. **Yohan Massot** : Être en mesure de proposer et de mettre en commun tous ces types de compétitions, adaptées aux besoins de chacun, c'est aussi la richesse de la FSGT. Nos publics peuvent ainsi passer d'une motivation à une autre, quelqu'un qui va chercher la compétition «but» sur quelques années, va ensuite vouloir passer à une forme plus ludique et vice versa.

Ce que nous devons retenir c'est que la compétition, ou plutôt les compétitions sont un mode d'organisation des rencontres sportives qu'il convient de continuer de visiter, de modifier et d'inventer pour que les sportifs, quel que soit leur niveau, quels que soient les publics, continuent de s'éprouver, se développer, progresser, se faire plaisir et s'émanciper.

## Comment cela se traduit-il sur le terrain ?

**Clément Rémond** : Nous avons organisé, avec le Snep [Syndicat national de l'éducation physique], et avec notamment le soutien du Conseil départemental, un colloque «la compétition cela s'apprend et on y apprend»,

## NAGE TON CANAL

SAMEDI 02 JUIN 2018

Course individuelle en eau libre  
500 mètres - Canal de l'Ourcq

PORT  
DE PANTIN

3 place Cécile Brunschwig  
93500 Pantin

Informations et inscriptions,  
cliquez sur le logo FSGT 93

FSGT 93  
MERCI LE SPORT

9h à 12h

RETRAIT BONNET A 9H

DÉBUT DE LA COURSE A 10H

10 EUROS PAR PARTICIPANT

KIT DE PARTICIPATION OFFERT

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

ville de  
Pantin

Est  
Ensemble  
Grand Paris

en 2013 qui s'est traduit par la rédaction d'un cadre théorique. Ce texte nous sert aujourd'hui de référence au quotidien que ce soit sur les différentes formes de compétition, les contenus, les publics...

En parallèle, nous avons mené un travail de valorisation de nos meilleurs sportifs, mais aussi de nos entraîneurs, quels que soient la forme de compétition ou les publics, via la soirée des champions organisée - et attendue - chaque année depuis 2012.

On a mis en place des formations d'entraîneurs centrées sur le contenu des activités, en complément de celles proposées par les CFA [Commissions fédérales d'activité]. Cela se traduit également par des investissements en matériel pour contribuer à l'amélioration de nos compétitions, mais aussi à valoriser les performances réalisées, notamment concernant le chronométrage.

C'est aussi un engagement fort des permanents du comité systématiquement déployés sur l'organisation des compétitions, le suivi des commissions départementales, notamment en matière de développement et d'innovation. Enfin, il y a des perspectives internationales ; qu'un grand nombre de pratiquants puissent vivre des rencontres internationales grâce à la FSGT, c'est aussi un levier important pour le comité.

**Yohan Massot** : Et nous en mesurons clairement les résultats. En s'intéressant au cœur de leur motivation qu'est la rencontre sportive, nos pratiquants se sentent valorisés. Cela se traduit par plus d'engagements, plus de visibilité ; les clubs sont plus présents et plus motivés, au-delà des compétitions, pour développer avec nous l'offre de pratique.

### Quel intérêt pour le comité d'organiser une épreuve fédérale ?

**Clément Rémond** : C'est avant tout de faire fructifier la dynamique de développement local et donc engendrer du développement national. Aujourd'hui, un comité n'a pour seul rôle que de valider l'organisation de la compétition dans son département. Sauf s'il prend les devants et prend part de lui-même à l'organisation. C'est insuffisant. Il faudrait inscrire un travail conjoint sur la durée entre la CFA, le comité et le club. L'objectif est de se servir d'une épreuve fédérale comme d'un outil de développement, pour fédérer l'existant, aller chercher de nouveaux clubs et développer la visibilité de la FSGT et de ses clubs grâce à des partenariats avec les institutions.

**Yohan Massot** : Il est indispensable de laisser une marge de manœuvre au comité pour que la compétition contribue au développement local, en le laissant par exemple organiser d'autres compétitions en parallèle, inviter des sportifs de haut niveau...

### Quelles difficultés rencontrez-vous ?

**Clément Rémond** : Parfois, on constate une présence insuffisante de la CFA ou du siège fédéral. On a la sensation que, pris par des contraintes de gestion (notamment des problèmes d'accès aux installations), on ne fait que reproduire l'existant, au risque d'oublier les problématiques de développement. Or, si on ne fait que se concentrer sur la gestion de nos compétitions, au mieux elles resteront stables, au pire elles s'écrouleront. Il est donc primordial de travailler conjointement pour donner une nouvelle dimension à nos épreuves fédérales. Il s'agit de redonner du sens au niveau sportif et de l'intérêt à accueillir une épreuve fédérale au niveau

## CONSTAT

### Repenser nos épreuves fédérales

**Quand** la FSGT pense sport pour toutes et tous, elle y intègre le droit à la compétition et en fait une dimension essentielle de son projet, en France et jusqu'à l'international avec, notamment, la participation aux Jeux sportifs mondiaux de la CSIT (Confédération sportive internationale travailliste et amateur). La dynamique est réelle. Chaque année, la FSGT organise en moyenne 55 épreuves fédérales correspondant à 24 activités différentes. Pas moins de 10 % de nos licencié-es y participent, une proportion très élevée comparée à d'autres fédérations sportives. Pour autant, les comités et les commissions fédérales d'activités font tous état des difficultés croissantes à l'organisation de celles-ci, avec comme conséquence une baisse globale de 14 % de participation ces six dernières années : équipements vétustes, inadaptés ou onéreux, augmentation des exigences liées à la sécurité, difficultés croissantes d'obtentions des autorisations, baisse des subventions, etc. La baisse du pouvoir d'achat est également citée comme un frein de la participation aux compétitions FSGT. Ce contexte nécessitera de repenser à la fois notre modèle économique, mais également les contenus de nos épreuves fédérales.

Ces dernières années, les Commissions fédérales d'activité (CFA) et les comités ont commencé à repenser le contenu de ces rendez-vous compétitifs dans le but de les rendre plus accessibles au plus grand nombre. Les derniers championnats de ski et snowboard, par exemple, attestent de cette volonté de faire des fédéraux des initiatives familiales où chacun et chacune peut trouver son meilleur niveau de pratique. À noter, également, le travail impulsé dans le cadre de l'Espace fédéral territorial (EFT) en Ile-de-France depuis plus d'un an pour repenser - avec les clubs - en gymnastique ou encore en natation, les contenus de championnats plus adaptés à la diversité des niveaux et faire ainsi la différence avec les fédérations délégataires. # EBO

local tant du point de vue de l'attractivité sportive, de l'émulation, que du développement des pratiques.

### Pour vous, que devrait être une épreuve fédérale FSGT aujourd'hui ?

**Clément Rémond** : Une épreuve fédérale de qualité repose sur l'attractivité sportive, la convivialité et le plaisir - c'est un des fondamentaux de la FSGT - même à un haut niveau de pratique, une organisation sérieuse, une valorisation de l'épreuve dans son ensemble, de la partie sportive jusqu'aux résultats en passant par la partie protocolaire, afin de mettre en avant la qualité des activités FSGT pour les sportifs, nos clubs ou nos partenaires.

**Yohan Massot** : Cela nécessite des moyens de communication plus importants. Mieux communiquer aussi en aval, en utilisant le site Internet et les réseaux sociaux, pour notamment valoriser l'événement et ainsi favoriser une adhésion plus large à la FSGT. #

Retrouvez l'intégralité de cet interview en vidéo sur [vimeo.fr](https://vimeo.com/181259) > FSGT sport populaire > INT CD93



**FSGT 93**  
L'association du sport

**FOOT A 7**  
Le plaisir du jeu

**NATIONAL**  
Foot autoarbitré à 7

17 et 18 juin 2017

Parc des sports de Marville - La Courneuve

+ d'infos : FSGT93 / 01 48 31 12 59

**FSGT** www.fsgt93.fr FSGT93 accueil@fsgt93.fr

## LA FSGT répond à un appel à projet DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Un «appel à manifestation d'intérêt» de 15 millions d'euros a été lancé par le ministère de la Cohésion des territoires pour soutenir des projets sportifs associatifs qui ont fait leurs preuves dans un des quelques 200 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et qui peuvent servir de modèle dans d'autres quartiers. La FSGT, qui est une des premières fédérations en nombre d'adhérent·es domicilié·es dans les QPV, a décidé de présenter un projet dans ce cadre, en faisant labelliser des actions menées par des clubs et des comités départementaux, depuis parfois plusieurs décennies.

En marge de cet appel à manifestation d'intérêt, les fédérations sportives étaient invitées à participer à deux réunions organisées conjointement par le ministère de la Cohésion des territoires et par le ministère des Sports. S'il existe de nombreux clubs sportifs dans les QPV qui contribuent au vivre ensemble et à l'éducation des jeunes, les fédérations peuvent faire davantage, encouragent les pouvoirs publics. Notamment en menant des actions plus structurées sur la durée et en agissant en partenariat avec des structures en dehors du champ sportif, comme celles spécialisées dans l'insertion professionnelle. Derrière cet appel transparait aussi un certain désarroi, si ce n'est un aveu d'échec, le sport apparaissant comme le dernier sinon le seul levier pour susciter l'adhésion d'une partie des jeunes de ces quartiers. # Antoine Petitet

**Une nouvelle base informatique de gestion des affiliations et licences FSGT** sera opérationnelle pour l'ensemble des comités et clubs de la FSGT à la rentrée 2019/2020. Sa conception repose sur une dimension modulaire, c'est à dire évolutive et adaptable aux besoins nouveaux qui pourraient émerger. Parmi les nouvelles fonctionnalités disponibles, l'ajout de photos d'identité ou encore l'élaboration de statistiques plus détaillées faciliteront le suivi et l'analyse de nos effectifs. Il sera également possible de souscrire à un abonnement numérique seul ou papier+numérique à la revue *Sport et plein air*. Pour plus d'informations : pierre-emmanuel.gros@fsgt.org



photo : Marion Chaizemartin

## Séjour solidaire et sportif au SAHARA MARATHON en Algérie

Le désormais traditionnel séjour sportif et solidaire dans les camps de réfugié·es sahraouis en Algérie s'est déroulé du 24 février au 2 mars. Une délégation FSGT de 11 personnes, dont 4 formatrices et 5 sportifs et sportives de clubs d'Aubervilliers (93), Tarbes (65) et Strasbourg (67), a participé au Sahara Marathon, course internationale en soutien au peuple sahraoui rassemblant près de 500 athlètes amateurs du monde entier encouragé·es par les familles et enfants sahraouis jalonnant le parcours. À noter les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> places du 10 km et 3<sup>e</sup> place du 5 km pour trois de nos sportives... mais aussi la participation croissante de coureurs et coureuses sahraoui·es, notamment de jeunes de plus de 14 ans sur le 5 km.

Épreuve sportive solidaire ouverte à l'ensemble de nos adhérent·es - toutes activités confondues - il s'agit également d'un échange en

immersion pour découvrir ou en apprendre plus sur la situation du peuple sahraoui qui revendique depuis 43 ans son droit à l'autodétermination, mais aussi sur la FSGT et les projets qu'elle développe à l'international. Ainsi la délégation a assisté aux olympiades athlétiques des enfants ainsi qu'à une course des enfants organisée, en marge du Sahara Marathon, par 15 stagiaires sahraoui·es qui suivent le programme de formation à l'animation sportive mis en place par la FSGT depuis 2017. Deux temps forts, préparés depuis le mois d'octobre lors de la précédente session de formation, qui ont rassemblé plus de 200 enfants, une véritable récompense pour nos stagiaires qui interviennent chaque semaine depuis bientôt deux ans dans les différentes écoles et écoles des sports des camps d'Ausserd et Boujdour. # Marion Chaizemartin

## La FSGT, titulaire au conseil d'administration de l'AGENCE NATIONALE DU SPORT

C'est inédit. Les fédérations affinitaires et multisports, scolaires et universitaires ont décidé à l'unanimité de présenter la candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj, co-présidente de la FSGT, au siège de titulaire du conseil d'administration de l'Agence nationale du sport en place depuis le 2 avril. Ces fédérations seront ainsi représentées aux côtés des 5 autres sièges réservés au mouvement sportif (la répartition des sièges consacre 30% pour l'État, 30% pour le mouvement sportif, 30% pour les collectivités territoriales et 10% pour le «monde économique et social») à savoir : le président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), la présidente du Comité paralympique et sportif français, une fédération olympique, une fédération non olympique unisport et un représentant du sport professionnel.

L'Assemblée générale extraordinaire du CNOSF du 19 mars a confirmé ce choix, fruit de plus d'une année de travail commun pour analyser au mieux l'évolution de la gouvernance du sport et les conséquences

possibles pour nos fédérations non olympiques multisports en matière de délégation mais également de financement ou de formation [lire notre dossier «Nouvelle Agence du sport», mars 2019]. Le siège de suppléante a été attribué à Nathalie Costantini, directrice de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Un siège supplémentaire de titulaire au sein de l'AG de l'Agence sera assumé par Véronique Moreira, présidente de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré), suppléée par Patricia Morel, présidente de la FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire). Si la place des fédérations affinitaires et multisports au sein de l'agence n'était pas acquise, le travail ne fait que commencer. Aux côtés désormais des scolaires et universitaires, elles devront redoubler de solidarité et de coopération pour garantir leur pérennité dans un contexte où l'approche par discipline semble de plus en plus privilégiée. # Emmanuelle Bonnet Oulaldj

**NOUVEAUTÉ**

infos/achat en ligne/fiches de jeux en libre téléchargement  
[www.editions-sportpopulaire.org](http://www.editions-sportpopulaire.org)  
ou bon de commande ci-dessous

# DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS #2

## & DES PRATIQUES HANDI-VALIDES

70 fiches de jeux dans 6 sports  
& en pratiques partagées

*acrosport, basket-ball, double dutch, tennis de table, skateboard, volley-ball*



Ce deuxième tome de l'ouvrage à succès DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS et ses 70 fiches de jeux pour «débuter et progresser en jouant» vient compléter les 11 activités (120 fiches de jeux) du premier tome, auxquelles s'ajoute tout un chapitre – démarche inédite dans ce type de production – pour encourager les pratiques partagées avec des enfants en situation de handicap sans être «spécialiste» de la question. **180 pages / spirales / 18 euros**

Je commande ..... DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS#2 x 18 euros = ..... euros

Frais de port offerts

[Commande en nombre « offre spéciale clubs et comités FSGT », nous contacter : [editions@fsgt.org](mailto:editions@fsgt.org)]

Chèque à l'ordre de «FSGT»

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

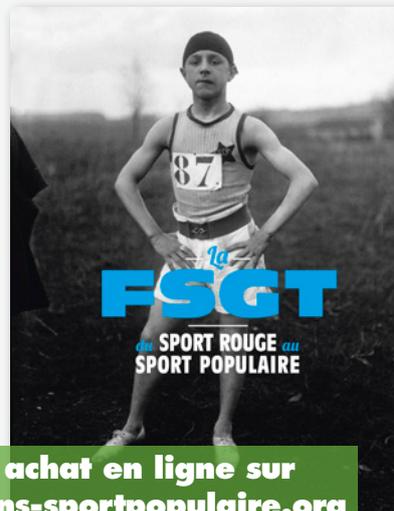
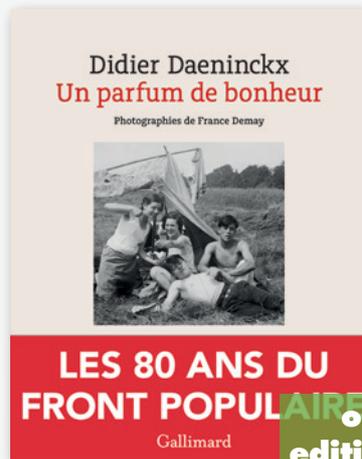
.....  
.....

À retourner à :

FSGT - Cahiers du sport populaire  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex

Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 52

À l'occasion des 80 ans du Front populaire un beau roman illustré mettant en scène des sportifs/tives amateurs/trices de la jeune FSGT écrit par **Didier Daeninckx** aux éditions Gallimard



Une co-édition La ville brûle & Sport et plein air un bel ouvrage de 240 pages, richement illustré, retraçant les petites et la grande Histoire(s) de la FSGT

édition limitée spéciale FSGT  
25 euros

ou achat en ligne sur [editions-sportpopulaire.org](http://editions-sportpopulaire.org)

25 euros

- Je commande «Un parfum de bonheur» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande «La FSGT du sport rouge au sport populaire» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande les 2 ouvrages = 50 euros / frais de port offert

[pour toute commande en nombre (à partir de 5 ouvrages), nous contacter]

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

.....  
.....

Libeller la facture au nom de :

.....  
.....

À retourner, avec votre règlement, chèque à l'ordre de «FSGT», à :

FSGT - 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex // Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 65

Vous êtes de plus en plus à opter pour des régimes alimentaires spécifiques qui excluent volontairement certains produits comme la viande, les laitages ou le gluten. Sans juger de ces choix, quelles carences éventuelles ces régimes peuvent-ils engendrer du point de vue de la pratique sportive et quelles sont les pistes pour les «surmonter»? # Par Antoine Aubry

# Végétarisme, végétalisme, sans-gluten... RÉGIMES ALIMENTAIRES & ACTIVITÉS SPORTIVES

## Activités physiques et sportives et régime végétarien

Selon *Le Larousse*, le végétarisme est un «régime alimentaire excluant toute chair animal». Un végétarien, ou une végétarienne, est donc une personne qui a décidé d'opter pour une alimentation dans laquelle on trouve des produits issus des animaux comme les œufs, le lait ou le fromage mais pas d'aliments ayant nécessité la mort de ceux-ci (viande ou poisson) et ce pour des raisons nombreuses et variées (respect de la vie animale, dénonciation des conditions d'élevage et/ou d'abattage, etc.). Mais ce régime peut-il avoir des conséquences chez ses adeptes qui réalisent des activités physiques et sportives? «À première vue, le végétarisme est difficilement compatible avec les sportifs qui pratiquent régulièrement», répond le docteur Marc Rozenblat, président du Syndicat national des médecins du sport-santé (SNMS-Santé). «Ce régime alimentaire n'apporte pas les protéines, le fer, le zinc ou les divers oligoéléments ou vitamines issus de la chair animal dont le corps a besoin et surtout le corps d'une personne qui fait des activités physiques. On ne met pas sa vie en danger quand on est végétarien, mais nous risquons tout du moins de provoquer des conséquences néfastes au niveau de ses performances sportives.» «Sans oublier les blessures!» enchaîne le Dr Denys Barrault, président de la Société française de médecine de l'exercice et du sport (SFMES). «Les carences que l'on a avec ce type de régime peuvent effectivement entraîner des conséquences concernant l'endurance ou la puissance, mais elles sont aussi susceptibles d'accroître le risque de blessure au niveau d'un muscle ou au niveau d'un os et ralentir le processus de cicatrisation.» Alors que faire? Forcer les végétariens et végétariennes à arrêter le sport ou à remanger de la viande ou du poisson? Bien sûr que non! Tous les médecins interrogés

ont d'ailleurs insisté pour préciser que leur rôle était «d'accompagner au mieux leurs patients et de respecter leurs convictions». Médecin et nutritionniste du sport Jean-Jacques Menuet, propose ainsi à chaque sportif ou sportive «végé» qu'il reçoit de réaliser une «enquête nutritionnelle rigoureuse en fonction de son âge et de ses charges d'entraînement» et un «bilan sanguin» avant de fournir quelques «explications objectives sur les risques de carences», une «prescription éventuelle de compléments, si et seulement si le dossier le justifie» et, enfin, de distiller des conseils alimentaires «adaptés au végétarisme» et en fonction des «résultats de l'enquête nutritionnelle», chacun·e ne réagissant pas de la même manière à ce régime. Parmi les amateurs et amatrices de sport interrogé·es dans le cadre de cet article, certain·es ont d'ailleurs expliqué qu'ils s'autorisaient des «écarts» en viande ou poisson pour se sentir mieux tandis que d'autres assurent respecter à la lettre leurs habitudes végétaristes sans ressentir le moindre problème de performance.

## Régime végétalien

Si les végétariens et végétariennes sont susceptibles d'avoir des carences à cause de leur régime alimentaire spécifique, c'est évidemment aussi le cas des personnes qui ont adopté un régime alimentaire excluant tout aliment d'origine animal : le végétalisme. Ici, on ne s'interdit donc pas seulement la chair animal (de viande ou de poisson, donc), mais également tous les produits issus des animaux comme les œufs, le lait et le fromage ou encore les fruits de mer...

Comme le risque de carences augmente considérablement, il n'est pas rare de croiser des sportifs et sportives végétalien·nes qui tentent de compenser ces manques par des compléments alimentaires. Ainsi, Valentin, amateur de boxe anglaise et végan (de véganisme, mode de vie qui associe le végétalisme et le fait d'exclure tous les produits vestimentaires ou cosmétiques issus des animaux ou de leur exploitation, etc.) assure prendre «tous les jours de la vitamine B12 en complément. Cette dernière, importante pour prendre de la masse musculaire, ne se trouvant que dans la viande rouge, les œufs, les poissons/crustacés, ou encore le fromage.»

Un geste qui est pourtant à utiliser avec précaution, et surtout dans le monde sportif comme l'indique le président de la SFMES, Denys Barrault : «Chez celles et ceux ne souhaitant pas manger d'aliments d'origine animale, les compléments alimentaires peuvent certes être efficaces, mais les boîtes ne présentent pas toujours la composition totale des gélules. Vous n'êtes donc pas à l'abri d'un risque de dopage... Sans oublier d'éventuels problèmes de santé. Ainsi si vous prenez du fer en complément d'un régime alimentaire, il faut savoir

## DE LA VIANDE

### ... mais en quantité raisonnable !

Apportant des protéines, du fer, du zinc, des vitamines du groupe B et un peu de vitamine D, la viande est très importante dans l'alimentation des sportifs et des sportives. Attention cependant à une consommation excessive de viande qui contient aussi des graisses plutôt toxiques pour l'organisme (et de l'acide urique, véritable ennemi des amateurs·rices de sport !) et qui se fait souvent au détriment des protéines végétales et des fibres... Pour celles et ceux qui font le choix d'en manger, le médecin et nutritionniste du sport Jean-Jacques Menuet conseille d'opter pour de la «bonne» viande, de choisir les morceaux les plus maigres et de privilégier les circuits courts avec une traçabilité fiable. Au niveau des quantités, manger 100g de viande deux ou trois par semaine me semble une stratégie raisonnable.» # AA



*Si les ouvrages de nutrition par spécialité sportive se sont multipliés ces dernières années, tel La cuisine à bloc à destination spécifique des grimpeurs et grimpeuses, en prenant en compte, de plus en plus, le plaisir de manger à lire le sous-titre de Run fast. Eat slow : «des recettes savoureuses pour les athlètes», Mat's Vegan Kitchen, dernière publication des éditions Amphora «l'éditeur des sportifs» témoigne d'une autre évolution, celle des régimes alimentaires particuliers adaptés aux sportifs.*

*bien doser vos prises. Dans le cas contraire, vous risquez d'en avoir de trop grosses doses dans le sang et vous n'êtes pas à l'abri de complications.»*

Que vous soyez un-e sportif-ive végétarien-ne ou végétalien-ne, le président du SNMS-Santé, Marc Rozenblat, a un conseil clé à vous donner : la diversification ! «En effet, le corps humain a besoin de tout, mais en petites quantités», développe-t-il. «Si vous optez pour un régime restrictif de type végétalien, je vous conseille de diversifier au maximum tous les aliments que vous vous autorisez. En mélangeant un maximum de produits différents, vous apporterez malgré tout une bonne partie des apports dont vous avez besoin.»

Un point de vue partagé par le médecin et nutritionniste du sport Jean-Jacques Menuet. «Dans le cadre de ces régimes, il faut veiller à avoir des apports en protéines végétales variés», explique-t-il. «Une protéine est constituée d'acides aminés (\*) différents, il faut donc, pour des apports dans tous les acides aminés, varier les sources de protéines ; par exemple le blé contient des acides aminés dont certains ne sont pas présents dans les lentilles et vice-versa.» Même son de cloche concernant les glucides, lipides, fibres ou encore minéraux que l'on retrouve dans de nombreux céréales, farines, féculents, légumineuses, noix et graines, huiles et graisses végétales, et évidemment fruits et légumes.

### Tous les autres régimes !

Outre les régimes végétarien et végétalien, certain-es sportifs et sportives optent parfois pour des habitudes alimentaires qui peuvent les priver des divers aliments comme le gluten, le lactose ou les produits laitiers etc. Protéine que l'on retrouve dans certaines céréales comme le blé ou l'orge, le gluten n'est pas vraiment à la mode en ce moment. En cause ? L'intolérance qu'il peut entraîner. Cette intolérance ne toucherait que «3 à 5 Français sur mille», indique le médecin et nutritionniste du sport Jean-Jacques Menuet, «mais il existe probablement des intolérances partielles, surtout à l'effort». Adopter un régime sans-gluten permettrait surtout d'avoir une digestion plus rapide et d'être moins ballonné au moment de réaliser des activités physiques et sportives. Plutôt que de stopper d'un coup net tous les aliments composés de gluten, le docteur Menuet conseille toutefois aux personnes intéressées de «tester une alimentation pauvre en gluten et de ne pas en manger la veille ni le jour d'une compétition». Toujours pour une question d'intolérance, des amateurs

ou amatrices de sport se passent du lait de vache (et de son lactose) et parfois même de tous les produits laitiers (bien que cela davantage fait par conviction que par intolérance concernant ces derniers). Pour compenser les manques, les laitages de brebis et de chèvre ou de vache sans lactose (un sucre facile à remplacer dans son alimentation) sont proposées pour celles et ceux qui le peuvent, et les produits à base de soja sont, eux, très intéressants pour tout le monde selon Jean-Jacques Menuet : «Les protéines que le soja contient sont d'une excellente qualité biologique, il est riche en vitamines (B1-B2-B3) et les apports des 8 acides aminés essentiels sont assurés.» Attention néanmoins au calcium dont le soja manque. Pour y remédier : consommer une eau riche en minéraux ou bien trouver des produits et boissons au soja enrichies en calcium. #

(\*) «Les acides aminés sont le fondement de tous les processus vitaux, car ils sont absolument indispensables à l'intégralité des processus métaboliques. Leur tâche principale consiste à assurer le transport optimal ainsi que le stockage optimisé de toutes les substances nutritives.» Source : [www.acides-amines.com](http://www.acides-amines.com)

## SPORT ET JEÛNE

### Le cas du Ramadan

Le Ramadan est un des cinq piliers de l'Islam. Pendant ce mois sacré, les musulman-es ne doivent pas manger, ni boire entre la première prière de l'aube et la quatrième de la journée au coucher du soleil. Ce qui n'est pas sans poser problème à celles et ceux qui souhaitent continuer des activités physiques lors de cette période... Médecin et nutritionniste du sport, le docteur Jean-Jacques Menuet assure cependant qu'il existe des moyens de se débrouiller. «Le matin avant le début du jeûne, le sportif doit se lever suffisamment tôt pour consommer un véritable repas et bien s'hydrater», indique-t-il. «Il est possible de s'entraîner environ 60 à 90 minutes, plutôt en début de matinée, et sans trop d'intensité.»

Après la rupture du jeûne, une petite heure avant de débuter une activité sportive plus soutenue d'une heure max, il «faut manger une collation : 3-4 tranches de pain d'épices ou des biscottes aux céréales avec de la confiture, ou un peu de gâteau de riz ou de semoule, ou 2 crêpes à la confiture», poursuit le docteur. «Et pendant cet entraînement, boire très régulièrement.» En rentrant du sport, il faut se réhydrater et prendre un repas afin de régénérer les carburants entamés pendant l'effort. Pour cela, le médecin du sport Patrick Bacquaert recommande sur le site [irbms.com](http://irbms.com) «d'éviter les excès de sucres rapides et de graisses comme les pâtisseries qui coupent la faim» et d'opter plutôt pour des «féculents, des fruits et des légumes». # AA

Si tant la Déclaration universelle des Droits de l'Homme - «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits (...) doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité*» - que la loi donnant obligation de «*porter assistance à personne en danger*» portent en germe la notion de «solidarité», les récentes politiques migratoires sont venues y accoler la notion de «délit». Aider, accueillir à titre individuel ou associatif une personne en situation illégale d'exil serait-il répréhensible ? # Par Anouk Chutet

## Délit de solidarité

# AGIR AUPRÈS DES MIGRANT·ES SANS-PAPIERS EST-CE LÉGAL ?

«**Délit de solidarité**», l'expression, apparue à l'occasion de procès de personnes **ayant aidé ou accueillis des «sans papiers»**, n'existe pas juridiquement. Elle est avant tout utilisée pour dénoncer les poursuites et les condamnations de celles ou ceux qui viennent en aide à des personnes étrangères en situation irrégulière. Ces mots résument toutefois l'article 4 du décret-loi du 2 mai 1938 : «*le délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger en France*», punissable de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros (art. L.622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou Ceséda). Néanmoins, la loi prévoit des exceptions. Celles-ci ont tout d'abord concerné l'aide apportée par des membres de la famille des migrant·es avec plusieurs ajouts successifs au cours des années (ascendant·es, descendant·es et conjoint·e non séparé·e de la personne étrangère, frère et sœur, etc.). Depuis 2003, est également ajoutée une immunité pour les personnes physiques et morales lorsque l'aide apportée à une personne étrangère l'est «*face à un danger actuel ou imminent, nécessaire à la sauvegarde de la vie ou de l'intégrité physique*» et qu'elle n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte.

### Dans un but exclusivement humanitaire

Une nouvelle évolution est intervenue en 2018 avec une censure partielle de l'article L.622-4 du Ceséda par le Conseil constitutionnel <sup>(1)</sup> en consacrant le principe de fraternité. Il précise qu'«*en réprimant toute aide apportée à la circulation de l'étranger en situation irrégulière*», le législateur n'a pas respecté l'équilibre entre «*le principe de fraternité*» et la «*sauvegarde de l'ordre public*». À la suite de cette décision, ledit article a été modifié. Aujourd'hui, l'aide qui consiste «*à fournir des conseils ou accompagnements juridiques, linguistiques ou sociaux, ou toute autre aide apportée dans un but exclusivement humanitaire*» par une personne physique ou morale et qui «*n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte*» ne peut pas encourir des poursuites pénales.

Cependant, le délit d'aide à l'entrée irrégulière sur le territoire est maintenu en considérant «*qu'aucun principe non plus qu'aucune règle de valeur constitutionnelle n'assure aux étrangers des droits de caractère général et absolu d'accès et de séjour sur le territoire national*» <sup>(2)</sup>. Malgré l'instauration entre certains membres de l'Union européenne d'une zone - dite «espace Schengen» - de libre circulation des personnes, une association

ou une personne qui aide un·e migrant·e en situation irrégulière perdu·e ou en difficulté à passer la frontière du côté français commet donc une infraction.

Toutefois, la situation se complexifie dans le cas où, par exemple, des pratiquant·es de sports de pleine nature ne porteraient pas secours à des personnes en difficulté dans la montagne, ce qui pourrait être considéré comme relevant de la non-assistance à personne en danger, puni par la loi <sup>(3)</sup>. De ce fait, pour une même situation, avec une personne en danger le long de la frontière, celui ou celle qui porte secours peut légitimement se retrouver à transgresser la loi quels que soient la nationalité, le statut ou l'endroit où l'action est effectuée.

### Aucun risque légal à accueillir dans une association

En dehors de ces cas «extrêmes», il reste à savoir qu'au quotidien, quand une association organise un événement ou même reçoit un ou une nouvel·le adhérent·e, il n'y a aucune base juridique qui lui demande de vérifier la situation de celui ou celle-ci. De ce fait, il n'y a pas non plus de risque légal à accepter des personnes en situation irrégulière dans la pratique d'une association, sportive ou non [lire «Association et étrangers/ères «irréguliers/ères» : sans papiers mais pas sans droit !», [Sport et plein air, n° 593, octobre 2015](#)].

Pourtant, ont été constatés, par plusieurs associations comme le [Gisti](#) (Groupe d'information et de soutien des immigrés) ou l'[Auberge des migrants](#) à Calais, ce qui pourrait être considéré comme des tentatives d'intimidations par les forces de l'ordre et avec des poursuites devant les tribunaux. Par exemple, des poursuites ont été engagées pour dépôt de déchets sur la voie publique (à la suite du nettoyage d'un camp de Roms), mise en danger d'autrui (à la suite d'une action mise en place pour un mineur) ou encore organisation d'une manifestation de soutien aux exilés. Dans ces cas, nous vous conseillons de rassembler des preuves du déroulement de la situation (photos, témoignages...) et de vous rapprocher de permanences juridiques d'associations telle que [la Cimade](#) [cf. nos «3 questions à» page ci-contre] pour vous faire accompagner dans vos démarches. #

(1) Conseil constitutionnel, décision 2018-717/718 QPC du 6 juillet 2018.

(2) Article L622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

(3) L'article 233-6 du Code pénal prévoit que la non-assistance à personne en danger est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

16 fiches pratiques pour vous accompagner

Pour permettre une meilleure information sur les risques et les droits de tous et toutes concernant des actions mises en place pour des personnes en situation illégale d'exil, un collectif de 60 associations signataires du manifeste «*Délinquants solidaires / pour en finir avec le délit de solidarité*», met en place un guide avec 16 fiches pratiques rappelant le cadre légal et des conseils lors d'actions de solidarité (transport, hébergement, cours de français, etc.). Ici, à paraître prochainement : [delinquantsolidaires.org](#)  
> Ressources

Marine De Haas, la Cimade

# MIGRANT·ES : QUE LES ASSOCIATIONS SPORTIVES SE MOBILISENT AUSSI

**Quelle est aujourd'hui la réalité statistique et humaine de l'arrivée et de la présence des migrant·es en France ?**

**Marine De Haas :** C'est une vaste question qui se situe au cœur de notre travail de décryptage et de sensibilisation. Les personnes migrantes recouvrent des réalités et des vécus très divers et dont le statut peut s'avérer fluctuant. Un migrant rentré légalement sur le territoire français peut se retrouver en situation irrégulière à l'expiration de son visa et, à l'inverse, quelqu'un arrivé sans autorisation officielle peut être régularisé. Il est très difficile d'avoir des chiffres fiables, hormis les formes de migrations légales. À la louche, comme on dit, on peut évaluer les personnes sans-papiers sur le territoire français autour de 300 000, pour une population française de 67 millions d'habitants, mais comme ces personnes ne sont pas officiellement comptabilisées, ce ne sont que de simples estimations.

**Certain·es affirment qu'aider et accueillir les migrant·es, entraînerait un «appel d'air» qui favoriserait l'immigration clandestine, voire enrichirait les réseaux mafieux qui organisent leur passage en Europe.**

**Marine De Haas :** Emmanuel Macron, le président de la République lui-même, a défendu cette thèse, au sujet des ONG qui procédaient aux sauvetages des personnes en Méditerranée. La première chose qu'il faut répondre tient dans le fait que, peu importe que les ONG soient là ou non, ces personnes partiront quand même sur les routes, sur les mers ou à travers les montagnes. Si elles le font, quelle que soit leur motivation - pour chercher protection, sauver leur vie, fuir la guerre ou pour des raisons économiques - leur situation les poussera de toute manière à se lancer dans ce projet d'exil. Et ce ne sont pas les ONG et les associations qui favorisent la création de réseaux mafieux mais

**Des adhérent·es de clubs FSGT se sont engagé·es dans les maraudes solidaires pour venir en aide aux personnes qui traversent, souvent au péril de leur vie, la frontière franco-italienne par les montagnes (lire p.6). D'autres, depuis longtemps, accueillent des migrant·es en leur sein ou via des associations spécialisées comme l'a si bien illustré le documentaire diffusé par Canal+, *Just kids*, en suivant l'équipe de foot Melting Passes à Paris. Cette démarche, dans le droit fil des valeurs et de l'histoire du sport populaire, mérite néanmoins d'être explicitée dans un contexte de désinformation, de fake news, voire de criminalisation de l'action associative en faveur des migrant·es. Marine De Haas, responsable des questions européennes à la Cimade <sup>(\*)</sup>, répond à nos trois questions sur ce sujet encore trop sensible. # Propos recueillis par Nicolas Kssis**

bien des politiques migratoires extrêmement restrictives et répressives qui créent les conditions de leur émergence et de leur sombre prospérité. Par exemple, à la frontière serbo-hongroise, extérieure à l'espace Schengen <sup>(1)</sup>, la construction de murs et la fermeture des frontières ont débouché sur de véritables trafics. De même, le rétablissement depuis 2015 de contrôles systématiques à l'intérieur de l'espace Schengen, alors que cela devrait rester exceptionnel, a reproduit la même problématique et la même impasse. Les ONG, elles, dénoncent les situations dans lesquelles les droits des personnes migrantes ne sont pas respectés et viennent également, en mer, en montagne, en secours auprès de personnes en détresse et dont la vie est en péril. Les politiques, citons le cas italien entre autres, génèrent au contraire ces situations dramatiques, en installant leur précarité au quotidien.

**Quel regard portez-vous sur le rôle que jouent ou peuvent jouer les clubs, les comités ou les fédérations sportives, dans la solidarité envers les migrant·es ?**

**Marine De Haas :** Pour nous, il s'avère très important que des associations sportives comme la FSGT se mobilisent autour de ce qui se passe actuellement. Il est primordial que des acteurs de la société civile, dans leur diversité, s'indignent face

aux pratiques illégales des autorités et agissent. Cela montre, notamment aux yeux de tous et toutes, et des gouvernements, que le refus de ce qui est en train de se produire ne se limite pas, je caricature volontairement, à deux ou trois activistes No Border <sup>(2)</sup>. Lorsque des collectivités, des clubs sportifs, des citoyens et des citoyennes parfois sans affiliation politique particulière, réagissent, l'écho en est forcément décuplé et légitimé. Ainsi, les associations sportives de ces zones montagneuses connaissent bien leur environnement, elles ne peuvent rester insensibles devant ce qui se déroule tout là-haut, les drames humains et parfois malheureusement les morts. Au-delà, il existe une large palette de ce que les associations sportives peuvent faire : événements pour proposer des rencontres entre personnes exilées et membres de clubs, emmener des personnes exilées sur des rencontres sportives, avoir une politique claire pour favoriser l'inscription de personnes exilées, migrantes, étrangères, sans-papiers, etc. Au club en question de favoriser l'échange, l'apprentissage de la langue, l'intégration... #

(1) L'espace Schengen instaure entre des pays membres de l'Union européenne une zone de libre circulation des biens et des personnes.

(2) Le mouvement «No Border», d'inspiration anarchiste, refuse par principe toutes les frontières.

(\*) La Cimade (à l'origine Comité inter-mouvements auprès des évacués) a été fondé en 1939. Ses missions recouvrent toutes les formes de solidarité envers les personnes migrantes, réfugiées, les demandeurs et demandeuses d'asile et les personnes étrangères en situation irrégulière. Son site : [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)



Un Petit guide, édité par la Cimade, pour jouer avec nos représentations, et susciter curiosité et réflexions, laissant la part belle aux données emblématiques et aux illustrations... à partager sans modération ! [sur [lacimade.org](http://lacimade.org) > S'informer > Publications]

## Projets sportifs fédéraux

# LE «PROJET», UNE ARME ANTI-SPORT POPULAIRE ?

La nouvelle Agence nationale du sport, dont le rôle sur le papier sera de décider collégalement des politiques publiques sportives, est installée. On en sait déjà un peu plus sur les contours de son fonctionnement (lire p.3 et 12) mais aussi de ses moyens... Ainsi, parmi les dimensions qui vont gouverner son rapport aux fédérations sur le versant économique, les «Projets sportifs fédéraux» devraient lui permettre de déterminer le montant des subventions qu'elle versera aux fédérations. Ces dernières assumeront, ensuite, la répartition auprès des comités départementaux, régionaux et des clubs. Cette notion de «projet» ne se révèle pas anodine et questionne la capacité des fédérations à rester maîtresses de leur mission, de leur activité, voire de leur destin. # Par Nicolas Kssis

### C'est un document qui n'a absolument rien de secret.

Il a été commandé par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) auprès d'une agence de conseil privée, Olbia Conseil <sup>(1)</sup>, et du Cdes (Centre de droit et d'économie du sport) de Limoges. Il s'intitule «État des lieux des fédérations françaises sportives et membres du CNOSF» et se trouve facilement sur le net [en téléchargement](#), contrairement à nombre de documents sur la «nouvelle gouvernance du sport» qu'il fallait aller chiner avec obstination. Loin des secrets d'alcôves des ministères et des colloques entre «ami-es», il est même devenu un des documents de références pour bâtir la politique de la nouvelle Agence du sport, officiellement entrée en activité le 2 avril. Au cœur de cette en-

et doit ainsi le penser en fonction de ses propres caractéristiques, de son histoire et de ses traditions. Il doit reposer sur un état des lieux précis (qui sommes nous ?) et fixer des objectifs stratégiques déclinés en un plan d'actions.» Derrière cette ambition légitime et cette logique qui semble évidente, de nombreuses inquiétudes se font toutefois jour, notamment pointées dans notre dossier «[Agence du sport : qu'en est-il ?](#)» (Sport et plein air, mars 2019), avec le risque de contraindre tout le monde à se fondre dans un moule unique inspiré du modèle entrepreneurial. Bref, derrière la promesse d'une cogestion revendiquée et une plus grande autonomie du mouvement sportif, y compris dans la gestion des ressources publiques, l'obligation de présenter des PSF pourrait

ser les fédérations qui ne l'ont pas déjà fait à établir un projet de développement. Cela me semble plutôt positif et relativement légitime comme objectif. Mais chaque fédération reste libre de la forme prise par leur projet, des modalités d'établissement (même si au Cdes on milite pour un projet collectif et partagé) et surtout de fixer ses propres objectifs et ses moyens d'action. Contrairement aux appels à projet qui peuvent dévoyer les projets associatifs, on pousse juste à du bon sens. Bâtir un projet, c'est se fixer un cap à court moyen et long terme pour savoir où on veut aller et identifier comment y parvenir. Donc, oui à l'établissement de projets pour toutes les associations (de la fédé au petit club local). Mais non à la standardisation ou à l'uniformisation !»

Le PSF n'est effectivement jamais présenté comme une contrainte mais une nécessité. En outre la dimension «démocratique» est, au contraire, souvent soulignée. Notamment chez les nombreuses fédés qui en ont accepté le principe et l'exercice. Ainsi, la FF du sport adapté (FFSA) dans son [projet fédéral 2018-2021](#) explique : «La rédaction du projet fédéral est un moment de plus en plus important dans la vie d'une fédération et encore plus dans l'évolution actuelle de la FFSA. Ce projet ne peut avoir de sens que s'il est réalisé dans l'intérêt des sportifs et au service des acteurs principaux du sport adapté, à savoir, les ligues, les comités départementaux mais encore plus particulièrement les clubs. La réécriture de notre projet fédéral est le fruit de nombreuses consultations et a fait l'objet de travaux commun entre les élus de la fédération, la

## «Bâtir un projet, c'est se fixer un cap à court moyen et long terme pour savoir où on veut aller et identifier comment y parvenir.»

quête, les «Projets sportifs fédéraux», ou PSF <sup>(2)</sup>, y sont présentés comme l'outil ultime pour apprécier l'action des fédérations sportives et leur droit à recevoir les subventions publiques désormais centralisées dans l'Agence.

### Chaque fédération reste libre de fixer ses objectifs

Christophe Lepetit, économiste au Cdes, précise en quoi le Projet sportif fédéral constitue un outil indispensable dans le contexte actuel : «Qu'est ce qu'un projet ? Il ne s'agit pas de le penser de façon uniforme et stéréotypé. Chaque fédération peut

conduire à un resserrement de la diversité associative via des projets «clés en main» (sur lesquels travaille d'ailleurs déjà le CNOSF <sup>(3)</sup>).

Christophe Lepetit ne croit pas en ce danger, préférant insister sur la latitude qui demeure pour chaque organisation et avançant même que ce système permettra de corriger certaines déviations observées ces dernières années dans les commandes publiques : «À mon sens, il n'y a pas de risque d'une uniformisation des fédérations. Les discussions actuelles parlent d'une uniformisation de la démarche mais pas du contenu. En gros, il s'agit de pousser

direction technique nationale, l'ensemble des élus territoriaux ainsi que l'ensemble des professionnels.»

### Mise en concurrence entre fédérations

Seul petit problème, le projet paraît, malgré tout, toujours procéder du haut vers le bas, laissant peu de place à l'initiative et à la réalité du terrain, et surtout en ce qui concerne ce qui pourrait ne pas rentrer dans le cadre défini au niveau fédéral. Les acteurs locaux (clubs, comités, etc) des fédérations seront ainsi, en retour, tentés de combler les attentes, du moins dans les énoncés, de leur échelon supérieur. Par ailleurs les fédérations seront tentées de reproduire la logique des appels à projets, et de fonctionner avec des éléments de langage pour garantir ses revenus. Les PSF consultables à ce jour le résumant bien.

D'une part, toutes ces fédérations mettent en avant le besoin de se rendre plus visible, ou «une notoriété accrue» selon les termes de la FF de canoë-kayak, et, évidemment pour celles concernées, de répondre aux rêves de médailles pour les JO, surtout ceux de Paris 2024. De l'autre, la quasi totalité des projets tiennent compte du versant «sport pour tous» en intégrant la prise en compte des pratiques émergentes auprès de nouveaux publics, dans un contexte où, en croire toujours l'enquête d'Obias/Cdes, les associations sportives se sentent menacées par la multiplication des offres privées et la chute des aides des collectivités. Que ce soit le basket 3x3 ou le sabre laser pour la FF d'escrime, il s'agit de rendre «glamour» et «communicable» son action, en suivant d'ailleurs les pas du monde olympique qui désire intégrer surf et break-dance dans le programme des prochains JO<sup>(4)</sup>. Derrière ces obsessions, se dessine aussi la mise en concurrence entre les fédérations qui doivent démontrer au «payeur» l'attractivité de leur pratiques et leur rentabilité sur le plan international.

### La question de l'évaluation

Ce débat et surtout cette tendance n'ont malheureusement rien de nouveau. Déjà dans les pages de *Sport et plein air*, en novembre 2002, le militant de l'éducation populaire, Franck Lepage, nous alertait sur les risques cachés, selon lui, derrière la conception même de «projet», un mot valise qui servirait à camoufler,

à son sens, la soumission à l'ordre établi, derrière les évidences du bon sens : «S'engager dans un "projet", ce n'est pas critiquer, ni militer, ni douter. C'est manifester son dynamisme, son esprit d'initiative, son adhésion à ce système compétitif et parcellisé (...) S'agissant de l'avenir humain, plutôt que de mendier le financement de projets, c'est au fonctionnement durable de la démocratie qu'il faut atteler les ressources de nos institutions.»

Dans la même filiation philosophique, les sociologues Luc Boltanski et Eve Chiapello décrivent dans leur livre *Nouvel esprit du capitalisme* (Gallimard, 2011) l'avènement d'une «cité des projets», car le projet n'engendre que des contrats temporaires sur des tâches bien définies, laissant à la charge de la personne la formation et l'entretien des qualités qui le rendent aptes à accomplir cette tâche. Le projet transfère de la sorte la charge de la «responsabilité» sur le ou la salarié-e, par exemple dans le monde de l'entreprise, où il ou elle doit désormais non seulement four-

## Seul petit problème, le projet paraît, malgré tout, toujours procéder du haut vers le bas, laissant peu de place à l'initiative et à la réalité du terrain.

nir un travail, mais gérer et anticiper les besoins de son employeur ou employeuse, dont c'était le rôle autrefois, la pression et le stress basculant de haut vers le bas. De fait, le Projet sportif fédéral peut donner l'impression que désormais les fédérations devront toujours s'adapter en anticipant les desideratas de la politique de l'État. Car, au bout du PSF, se profile la question de l'évaluation, dont on ne connaît, à l'heure actuelle, rien de tangible (et qui pourrait même être confiée à une agence de notation «externe»). Sur le modèle britannique déjà décrit dans nos colonnes de UK sports («Derrière le modèle UK Sport», *Sport et plein air*, janvier 2019, p.3), le projet doit être évaluable et ensuite la fédération doit prouver et démontrer qu'elle a bien rempli toutes les cases, sinon elle perdra peut-être des points sur le prochain financement. Et si vous aviez encore des doutes concernant

le caractère «librement» obligatoire des Projets sportifs fédéraux, soulignons les derniers mots du rapport Olbia/Cdes : «Pour le reste des fédérations (absence de plan ou contenu actuel trop insuffisant), un travail de fond sera indispensable pour poser les bases d'un plan d'action et le formaliser dans un document unique.» Pour sa part, la FSGT, au travers notamment du travail effectué au sein des EFT (Espaces fédéraux territoriaux) va tenter de relever les gants et de transformer cette

Retrouvez nos deux dossiers consacrés à la nouvelle gouvernance du sport «Libér[ali]ser le sport pour tous (l'heure des choix)» et sa concrétisation en «Nouvelle Agence du sport, qu'en est-il ?» en libre téléchargement sur [fsgt.org](http://fsgt.org) > Revue et publications > *Sport et plein air* > [Nos dossiers](#)



# HISTOIRE Arts et Sports de Drancy

## 100 ANS DE SPORT POPULAIRE EN BANLIEUE NORD

**Arts et sports de Drancy va fêter ses cent ans, un bel âge. Si tous les clubs sont égaux, l'ASD occupe néanmoins une place à part dans la FSGT. Il appartient à la famille des grands clubs omnisport qui ont apporté plusieurs dirigeant-es à la fédé et, surtout, participé, dès le départ, à son histoire. Mais sa réalité et son existence ne se limitent pas à cette proximité avec le siège fédéral. Elle épouse l'évolution, sociale culturelle et politique de cette commune de banlieue parisienne. Et elle illustre, à sa façon, l'avenir du sport populaire. # Par Nicolas Kssis**

**Nous sommes au début du vingtième siècle.** Drancy n'est encore qu'un village qui compte 1300 âmes dans l'ancien département de la Seine. Quand sera fondé en 1939 l'Arts et sports de Drancy, la population a dépassé les 40 000 (aujourd'hui plus de 70 000). Fini les agriculteurs et maraîchers. C'est dans une ville ouvrière que naît le club dont nous allons vous conter l'épopée. Mais n'allons pas trop vite. Comme souvent dans le sport travailliste, il existe un prologue. C'est en 1919 que tout commence. Le sport ouvrier est alors encore fortement adossé, presque mécaniquement, aux structures partisans, en l'occurrence le Parti Socialiste-SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Ce dernier essaie de développer ses jeunesse et commence à voir dans les clubs sportifs un des moyens d'y parvenir. De la sorte, le 19 février 1919, Paul Emboulas, militant et élu socialiste, colombophile passionné en outre, déclare, au nom de la section SFIO de Drancy, une jeunesse sportive affiliée au comité

régional de la Fédération socialiste des sports et gymnastique <sup>(1)</sup>.

### *Combat fratricide*

La Première guerre mondiale a accéléré le processus d'industrialisation. La commune est déjà un bastion électoral pour le parti socialiste. Seulement, en 1920, dans la trainée de poudre de la révolution bolchévique en Russie, le mouvement ouvrier se divise entre partisans et adversaires de Lénine. Y compris au sein de la petite structure sportive ouvrière, la Fédération sportive du travail (FST) qui décide majoritairement d'adhérer à l'IRS (Internationale rouge des sports, basée à Moscou) alors que les «scissionnistes» de l'USSGT (Union des sociétés sportive et gymnique du travail) rejoignent l'Isos (Internationale sportive ouvrière socialiste, installée à Lucerne en Suisse).

À Drancy, la guerre entre sœurs ennemies s'avère féroce (pour illustration, le 16 mars 1934, Armand Guy, communiste et futur président de l'ASD, aurait frappé le maire adjoint

apparenté socialiste, Ferdinand Cornil en plein conseil municipal). Deux clubs rivalisent d'influence auprès des habitant-es, le CSO (Club sportif ouvrier) Drancy, notamment dirigé par Pierre Harang, figure locale du Parti communiste français (PCF), et le CAOD (Club athlétique ouvrier de Drancy) pour les «Lucernois», assez actif, par exemple avec son challenge de football Alexandre Choque (un élu local socialiste). Un combat fratricide alors, qu'en face, existe aussi un puissant «patro» catholique, intitulé la Jeanne d'Arc, qui veut reconquérir ces territoires perdus pour l'Église. N'oublions pas non plus le club cheminot de l'US Nord Drancy, qui recrute dans les cités cheminotes de la ville <sup>(2)</sup> et qui rejoindra partiellement la FSGT plus tard, comme le démontre le parcours du conseiller municipal de Marcel Levis. En 1935 la ville bascule dans le giron du PCF. Dans la même période l'unité du sport travailliste se réalise au niveau national avec la fondation de la FSGT fin 1934, de l'union de la FST et de l'USSGT, annonçant la vague du Front populaire. À Drancy, les deux associations fusionneront pour former l'USOD en 1935, l'Union sportive ouvrière de Drancy, forte de 172 membres en octobre 1938. Preuve de son dynamisme, pas moins de 80 Brevets sportifs populaires y sont distribués en 1937. Elle change encore de nom en 1939 pour devenir – enfin – Arts et sports, en intégrant, du coup, deux autres clubs locaux, la Pédale Drancéenne (28 licenciés) et la Drancéenne (gymnastique).

### *Alors qu'elle dépasse 3000 adhérent-es*

À la Libération, le club unifié reprend son activité après sa dissolution par Vichy. Il se diversi-

photo © ASD



**Prix du conseil municipal 1956.** Dans les années 50 et 60 l'ASD est municipalisé. Elle organise les compétitions de la commune. Dont le prix cycliste de la Ville, le vélo étant par ailleurs une des activités phare du club.

fie au-delà du basique football et du cyclisme, avec avec la lutte, le judo, le volley, le basket, le hand, la natation, les boules... La dimension artistique prend également de l'ampleur, notamment pour ne pas abandonner ce terrain à la Jeanne d'Arc (JAD). Le club passe de 350 à plus de 700 membres, en 1950. Cette même année la décision est prise en AG de le municipaliser. La direction de l'époque y voit une solution pour éviter d'être simplement une juxtaposition de sections et devenir le grand club omnisport de la ville. La réussite de cette construction associative permettra d'ailleurs, paradoxalement, de se démunICIPALISER en 1970. Une décision qui cette fois répond à des évolutions profondes de la FSGT dans lesquels s'inscrit l'ASD. En particulier au travers de sa politique de formation et en direction de l'enfance.

Il s'agit aussi de répondre à une inquiétude quant à sa place auprès de la population. Alors qu'elle dépasse les 3000 adhérent-es, l'ASD se rend compte qu'elle reproduit les inégalités sociales plus qu'elle ne les corrige, tandis que la crise économique commence à peser sur le quotidien des Français-es. En outre, les nouvelles populations immigrées issues d'Afrique transforme le visage de Drancy et de sa jeunesse. Le club décide par exemple d'aller désormais chercher les personnes «sur place» (jeune mères isolées, seniors – une section est créée en 1987 pour répondre aux nouveaux besoins de cette population, etc.) qui ne font plus le chemin vers le club et les installations sportives. L'ASD participe de la sorte aux animations fédérales à la Fête de l'Humanité ou organise des jeux sportifs populaires aux sein de quatre cités HLM permettant de toucher cette fois 600 personnes «hors du club».

Autre initiative d'importance, «Les Olympiades de la paix» à partir de 1983, en coopération avec la municipalité et les écoles, dans un lieu hautement symbolique pour la ville : le camp d'internement de Drancy <sup>(3)</sup> au cœur de la cité de la Muette. «Enfant, j'ai disputé des dizaines de parties de foot dans cet espaces au milieu des bâtiments formés en U. Je savais que c'était la cours de l'ancien camp de concentration de Drancy. À douze ans, mes parents avaient estimés que je devais savoir», raconte ainsi dans *Sport et plein air* en mai 1983 Jacky Humbert, dirigeant du club et de la FSGT. Cet événement soulignait



Match contre l'équipe palestinienne du Club sportif de la Jeunesse d'Hébron, stade Charles Sage, en mars 1984. L'ASD avait d'abord disputé un petit tournoi dans le 93 pour avoir l'honneur d'accueillir les Palestiniens sur son terrain.

également l'engagement du club dans la politique fédérale : «*Les olympiades populaires s'appuient sur l'expérience acquise dans notre club et sur la réflexion pour aller de l'avant, réflexion que nous menons à notre niveau et en coopération avec le comité 93 et la fédération, notamment à travers des opérations de formations comme les stages Maurice Baquet* <sup>(4)</sup>.»

En 1994, le club instaure, à l'exemple de la FSGT, une coprésidence. De même, au diapason de l'action internationale de la Fédération, dès 1990, après s'être battu pour la reconnaissance des sportifs et sportives non-raciaux sud-africains, l'ASD se jumelle avec un club sportif d'un camp de réfugiés palestinien (Askar, près de Naplouse), une équipe de basket se déplace à Jérusalem et Naplouse, et une de football en 1995 à Naplouse, Jérusalem, Gaza et Hébron.

### Victoire par ipon

En 2001, la ville bascule à droite, situation que peu pensaient possible. L'inquiétude est de mise. Des combats décisifs sont menés autour du maintien des créneaux horaires. Par exemple, pour défendre la section judo, alors que la nouvelle municipalité essaie de «rassembler» chaque sport dans un seul club. La mobilisation de l'ASD et surtout des familles permettront, selon la formule de Lydia Martins-Viana – issue elle aussi du club et coprésidente de la FSGT de 2005 à 2011 – dans *Sport et plein air* de mai 2004, de remporter une «victoire par ipon». La relation avec la nouvelle majorité s'avère donc compliquée. Toutefois, Jean-Christophe Lagarde, le nouveau maire UDI, met aussi à disposition de l'ASD un local bien mieux adapté à l'importance du club. L'ASD parvient par la suite à maintenir sa reconnaissance en

restant fidèle à ses valeurs et ses orientations, dans un contexte où, par exemple, la section foot de la JAD s'autonomise et rejoint la FFF pour aujourd'hui évoluer en semi-pro en national (troisième division). Si un hommage doit être rendu à ce que représente l'ASD, peut-être doit-on le chercher dans la bouche du boxeur Jean-Marc Mormeck, champion du monde poids lourd-léger de la World Boxing Association <sup>(5)</sup>, qui mit les gants dans une salle animée par Akli et Charlie, un Kabyle et un juif au sein de la section boxe qui lui y apprirent de concert «*la valeur du sport et du respect*». #

(1) La FSSG a succédé en 1913 à la FSAS (Fédération sportive et athlétique socialiste) avant de devenir, à la fin de l'année 1919, la FST (Fédération sportive du travail).

(2) Lire US Nord Drancy, une aventure sociale et sportive au cours du 20<sup>e</sup> siècle, éditions du Papyrus drancéen, 2018.

(3) D'août 1941 à août 1944, le camp d'internement de Drancy, ou camp de Drancy, a été la plaque tournante de la politique de déportation antisémite en France. Ce camp a été pendant trois ans le principal lieu d'internement avant déportation vers les camps d'extermination nazis, principalement Auschwitz. Neuf juifs et juives déportés de France sur dix passèrent par le camp de Drancy lors de la Shoah. 67 000 y transitèrent, moins de 2 000 y sont revenus-es. Source : Wikipédia.

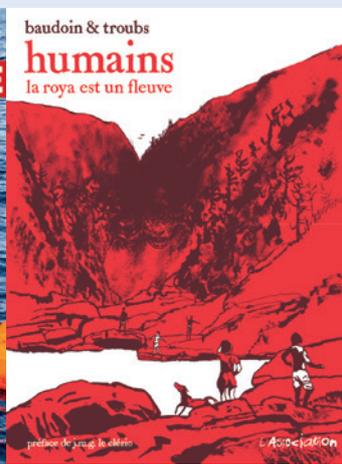
(4) Les stages Maurice Baquet ont été organisés par la FSGT entre 1965 et 1980, à Sète, avec comme volonté de penser et de réaliser un sport de l'enfant centré sur ses besoins en matière d'épanouissement. Ils ont associé chaque année des centaines de professeur-es d'EPS et animateurs ou animatrices sportifs-ives FSGT.

(5) La World Boxing Association est une des quatre grandes structures internationales qui attribue des titres mondiaux dans la discipline.

RENDEZ-VOUS POUR LE CENTENAIRE DE L'ASD

- «Les Olympiades pour tous», cité de la Muette, dimanche 19 mai.
- Exposition sur l'histoire du sport populaire et de Drancy au 20<sup>e</sup> siècle, château de Drancy, juillet 2019.

Plus d'infos : [asdrancy.fr](http://asdrancy.fr)



## États d'urgence [Tome 2]

Éditions Libertalia

La revue *États d'urgence* a été créée par un collectif de six photographes qui considèrent que leur travail ne peut être déconnecté de leurs engagements. «*Urgence sociale, urgence écologique, urgence humanitaire, il y a urgence et nous ne voulons pas être de simples spectateurs, de simples illustrateurs. Comme de nombreux autres photographes et journalistes, nous osons encore croire que les métiers de journaliste ou de photographe ne doivent pas être de simples caisses de résonance d'une actualité dont nous serions soustraits.*» Pour preuve ce numéro consacré à la situation des migrant·es. «*Mais que l'on ne s'y trompe pas, s'il y a un Tartuffe en Europe, ce n'est pas l'Étranger mais bien nos propres dirigeants. Derrière la novlangue et les effets de langage des communicants, les mots et les images ont toujours une fonction et un sens. Nous ne voulons pas être complices de ce monde qui sombre chaque jour un peu plus dans l'injustice et la barbarie.*» En 160 pages de photos et de reportages, du soleil qui plombe l'Aquarius au large de la Tunisie aux campements sous la neige à Calais ou Paris, la réalité surgit sur le papier et vient rendre concrets les hommes et femmes, les paysages et les drames derrière les chiffres. [25x21cm, 160p, 18e] # NK

## Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants

Le passager clandestin éd.

«*Ce refus radical de la mobilité a pour figure et pour effet la mort de milliers de migrants chaque année.*» Loin d'un postulat, les auteurs et autrices de ce petit livre posent d'emblée l'ultime conséquence des politiques migratoires et proposent, en s'appuyant sur une série d'enquêtes socio-anthropologiques, d'offrir «*une photographie des enjeux d'accueil et d'hospitalité au niveau des villes*». À Paris, où la mairie s'inscrit malgré tout «*dans un dispositif qui prolonge le rejet, la gestion sécuritaire et la violence institutionnelle envers les demandeurs d'asile*» jusqu'à rendre extrême et visible une situation qui n'a rien d'exceptionnel. À Barcelone, où le «*document de voisinage*» fourni aux migrant·es sans papiers par la municipalité n'est pas sans rappeler les propos de Michel Fuchs, du comité parisien de la FSGT, «*pour des réfugiés, une licence peut devenir un premier papier d'identité !*» Un ouvrage accessible - voire sensible à la lecture de *Malédiction*, intense poème d'un réfugié syrien sans abri - qui vient souligner que «*l'instauration de relation de voisinage prend du temps, mais finit par faire la démonstration de son efficacité (...)* comment les préjugés et les peurs initiales se trouvent bouleversés par le contact direct (...) en contradiction avec une montée de la xénophobie diffusée sous la forme de politiques de la peur abstraite». [12x18cm, 120p, 10e] # HB

## Émilie de Turckheim Le prince à la petite tasse

Calmann-Levy

C'est l'histoire d'une solidarité vécue à l'horizon individuel. Bien au chaud dans son confort bobo parisien, la famille d'Émilie décide d'accueillir Reza, un jeune réfugié afghan. La cohabitation et ses aléas parfois cocasses, l'incompréhension des proches souvent de courte durée une fois le contact établi, la découverte tout en pudeur des drames traversés par Reza... et l'idée que mieux vaut cultiver sa bonne conscience que pas de conscience du tout compose ce petit roman tout public, ados compris. [13,5x21,5cm, 216p, 17e] # NK

## ILLUSTRÉ

### Edmond Baudouin, Troubs Humains La roya est un fleuve

L'association éd.

La Royas est un fleuve qui prend sa source en France, au col de Tende, et se jette dans la Méditerranée à Vintimille, en Italie. Durant l'été 2017, les illustrateurs Baudouin et Troubs ont parcouru cette vallée, à la rencontre des membres du collectif «*Roya Citoyenne*» venant en aide aux migrant·es qui tentent de passer la frontière mais aussi de celles et ceux-ci dont ils recueillent avec pudeur et empathie le parcours de vie. Jusqu'à interroger la violence du monde et l'humanité qui en jaillit, ici, dans le sud de la France, confrontés au racisme et à la solidarité. *Humains* interroge notre vivre ensemble et notre projet européen, confronté aux migrations politiques aujourd'hui et climatiques demain, et nous rappelle que ce que les États qualifient de flux, représente en fait de précieuses vies humaines. Un témoignage graphique qui en dit bien plus que de longs discours. [22x29cm, 112p, 22e] #

## JEUNESSE

### Edmond Baudouin Méditerranée Gallimard

Là, sur la plage, la petite fille ne dort pas, elle ne rêve pas, elle a révé. Devant, dans un bleu très bleu, la Méditerranée se souvient. L'illustrateur Baudouin, bouleversé par le drame de celles et ceux qui la traversent dans l'espoir d'une vie meilleure, a pris ses pinceaux et, dans un contraste poignant, raconte en une poésie graphique la beauté de la mer et nous fait partager - enfants comme adultes - le rêve de la petite fille qui a pris fin, là, sur la plage. [29,5x21cm, 28p, 14,90e] #

### Jessie Magana, Magali Attohbé Rue des Quatre-Vents au fil des migrations

Les éditions des éléphants

En un siècle, la rue des Quatre-Vents a vu arriver, partir, naître et grandir de nombreux habitants qui ont contribué à forger son identité. Aujourd'hui y vivent Suong Mai, du Vietnam, Bako, du Mali, et Najib, d'Afghanistan. Mais bien avant la rue avait accueilli Marco, l'Italien, Mikhaïl, juif de Russie, Marcel, l'Auvergnat... créant - au fil de l'Histoire et des pages - une France aux visages multiples. [31x24cm, 32p, 16,50e] #

## Événements

# du 6 au 21 avril

### Participez à la Vivicittà 2019 près de chez vous !

Organisée simultanément dans 40 villes en Italie et 21 aux quatre coins du monde - dont 8 en France par des clubs et des comités FSGT - la Vivicittà est une course sur route internationale et solidaire de 12 km avec classement local, national et international + selon les villes : une course enfant, un 4 km, à pied, en rollers, par équipe, des initiatives multisports... Et surtout une fête sportive !

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [International](#) > [Événements](#) > [Vivicittà](#)

**Samedi 6 avril # Ivry (94) Parc des Cormailles**

13h30-19h30 : animations multisports et artistiques / Vivitathlon / Ecorun / Cavalcade pour la paix (enfants et familles)

[fsgt94.org](http://fsgt94.org) / [vivicitta94@gmail.com](mailto:vivicitta94@gmail.com)

**Dimanche 7 avril # Vitry (94) Place du Marché**

9-13h : 12km / 4km / relais / courses enfants / marche rando

[fsgt94.org](http://fsgt94.org) / [vivicitta94@gmail.com](mailto:vivicitta94@gmail.com)

**Dimanche 7 avril # Saint-Ouen (93) Grand Parc**

10h30 : 12km / 4km / relais 3x4km / courses enfants / rando / rollers...

[Service des sports 01 49 45 68 38](#) / [vivicitta.free.fr](http://vivicitta.free.fr)

**Dimanche 7 avril # Bron (69) Centre hospitalier Le Vinatier**

9h30 : 12km / 5km / marche rapide ou nordique 5 km

[vivicitta-bron.com](http://vivicitta-bron.com) / [04 37 91 51 52](tel:0437915152)

**Dimanche 7 avril # Saint-Caprais (33) Plaine Bernardin**

9h : rando familiale / parcours et jeux pour enfants

[informations : B. Maupome 06 34 74 21 37](#)

**Dimanche 14 avril # Marseille (13)**

**Trail de la Mure / Complexe sportif de Fontainieu (14<sup>e</sup>)**

9h30 : 12km / 6,5km

[G. Malagoli 06 52 63 48 66](tel:0652634866) / [inscriptions : courirenfrance.com](http://inscriptions:courirenfrance.com)

**Dimanche 21 avril # Vieux-Condé (59)**

**Centre socioculturel**

8h : 12km / 5km / parcours et jeux pour enfants

[vieuxcondealc@gmail.com](mailto:vieuxcondealc@gmail.com) / [alc-vieux-conde.net](http://alc-vieux-conde.net)

## Insertions légales Agence française de lutte contre le dopage

### Décision relative à M. Thierry Corvo

M. Corvo, titulaire d'une licence délivrée par la FSGT, a été soumis, le 23/07/2017, à Petiti-Canal (Guadeloupe), à l'occasion de l'épreuve cycliste «La Ronde de Gros Cap» à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 2 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature de même qu'aux manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises agréées ou délégataires ainsi qu'aux entraînements y préparant et d'exercer les fonctions définies à l'article L. 212-1 du Code du sport ainsi que toute fonction d'encadrement au sein d'une fédération agréée ou d'un groupement ou d'une association affilié à une telle fédération. L'intéressé sera suspendu jusqu'au 05/12/2020 inclus.

## Fédéraux

**Tennis de table**

# 13-14 avril

### Championnats de France FSGT par équipes

Les Championnats de France par équipes, troisième épreuve fédérale de la saison, après les vétérans et les toutes séries, se dérouleront à Longlaville (54) - Complexe sportif rue René Getti - la FSGT Lorraine et le TT Longlaville à l'organisation.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Tennis de table](#)

**Sports de combat # 20-21 avril**

### Championnats de France FSGT de kick boxing & full contact

Les Championnats de France FSGT de kick boxing (samedi dès 13h30) et full contact (dimanche dès 11h) - pupilles à vétérans H&F - auront lieu à La Rochelle, Gymnase Fabre d'églantine, coorganisés par l'American boxing club et la FSGT 79.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Sports de combat](#)

**Judo # 20-23 avril**

### Championnats de France FSGT de judo

Les Championnats de France FSGT de judo (poussins, cadets et seniors - H&F) auront lieu à Paris, Gymnase Elysabeth 14<sup>e</sup>, coorganisés par la FSGT 75 et la Ligue IdF.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Judo](#)

**Sports de combat # 3-5 mai**

### Championnats de France FSGT de lutte & sambo

Les Championnats de France FSGT de lutte libre - lutte greco romaine - lutte féminine et sambo (minimes à vétérans) auront lieu à l'Arténium de Ceyrat (63) accueillis par la FSGT 63.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Sports de combat](#)

**Volley-ball # 11-12 mai**

### Championnat de France FSGT 4x4

Le Championnat de France FSGT de volley-ball 4x4 (catégories masculins-mixte et féminines) se tiendra à Annecy (74) - gymnases Beauregard, Mermoz, Balmettes, Les carillons et Baudelaire - coorganisé par la CFA volley, la FSGT Haute-Savoie et l'ASPTT Annecy.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Volley-ball](#)

**Gymnastique # 18 mai**

### Championnats de France FSGT GAM-GAF

Les Championnats de France FSGT GAM-GAF individuels - benjamines à seniors - se dérouleront à Vergèze (30), gymnase 290 Chemin de Boissières.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Gymnastique](#)

**Tennis de table # 18-19 mai**

### Championnats de France FSGT de hardbat

La deuxième édition de notre nouvelle épreuve fédérale, les Championnats tennis de table de hardbat, dit «du ping à l'ancienne», se dérouleront à Strasbourg (Alsace), complexe sportif de l'Esplanade, coorganisés par le club SOGS Avenir.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Tennis de table](#)



du 7 au 21 avril 2019

# Vivicità

## je cours avec le monde

**COURSE INTERNATIONALE**

POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ

En France / Saint-Ouen / Ivry / Vitry / Saint-Caprais  
/ Marseille / Bron / Vieux-Condés

En Italie / dans 40 villes

Dans le monde / Japon / Liban / Bosnie / Portugal...

infos : [www.fsgt.org/federal/vivicità](http://www.fsgt.org/federal/vivicità)

Artwork : Antonin Crean pour la Ville de Saint-Ouen

